



ASSOCIATION DES FABRICANTS DE PANNEAUX DE COMPOSITES (CPA)

Québec, le 27 octobre 2008

Monsieur Claude Béchard
Ministre des Ressources Naturelles et de la Faune
5700, 4e Avenue Ouest, A 308
Québec (Québec) G1H 6R1

Madame Julie Boulet
Ministre des Transports
Ministre par intérim des Ressources Naturelles et de la Faune
5700, 4e Avenue Ouest, A 308
Québec (Québec) G1H 6R1

Membres de la Commission de l'économie et du travail
Édifice Pamphile-Le May
3e étage Québec (Québec) G1A 1A3

**OBJET : MÉMOIRE DE L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DES PANNEAUX DE
COMPOSITES EN RÉPONSE AU LIVRE VERT ET AUX SEPT QUESTIONS DU
DOCUMENT DE TRAVAIL**

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs les Membres de la Commission de l'économie et du travail,

Le 19 juin dernier, le Ministre des Ressources Naturelles et de la Faune déposait à l'Assemblée Nationale le document de travail intitulé «L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts ». Ce document faisait suite au Livre vert de février 2008 et aux consultations publiques qui en ont découlé. Le mémoire que nous déposons aujourd'hui reprend certains des points que nous avons alors exposés, et répond aux sept questions contenues dans le document de travail. Vous trouverez en annexe une analyse détaillée des différents éléments de ce mémoire.

Deux constats fondamentaux caractérisent les difficultés actuelles de l'industrie forestière de première et de deuxième transformation, et doivent être au cœur de la présente réforme pour assurer la survie de nos entreprises :

- **La sécurité d'approvisionnement en fibre est primordiale.** Un approvisionnement stable et prévisible est requis pour le maintien et la création de milliers d'emplois directs et indirects en régions.
- **Le nouveau régime forestier doit aussi assurer une réduction du coût de la fibre** (bois, sciures, rabotures, copeaux) afin de permettre aux entreprises de la forêt d'être compétitives sur le marché mondial.

Les incertitudes liées au coût de la fibre et à sa disponibilité compromettent actuellement la croissance et les investissements en capital des entreprises de transformation du bois.

Au-delà des questions spécifiques du Livre vert, notre mémoire met en lumière les impacts néfastes sur l'industrie des panneaux des généreux avantages fiscaux et budgétaires octroyés par les gouvernements du Québec et du Canada à l'industrie de l'énergie produite à partir de biomasse forestière. Ces subventions créent des conditions de marché où tous les utilisateurs de fibre ne sont pas sur le même pied d'égalité, et introduisent des pressions additionnelles sur la demande et le prix de la fibre.

La situation est critique pour nos membres. Si le gouvernement du Québec n'apporte pas aujourd'hui des correctifs importants aux programmes de soutien à l'industrie de l'énergie produite à partir de biomasse forestière, c'est le glas de l'industrie des panneaux de composites qu'il sonnera.

LE CPA ET L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES PANNEAUX DE COMPOSITES

Le CPA est une organisation nord-américaine fondée en 1960, et qui regroupe aujourd'hui 40 entreprises exploitant 80 usines de fabrication de panneaux de particules, de panneaux MDF et de panneaux HDF. Notre association représente plus de 90 % de la capacité de production de l'industrie nord-américaine, et près de 94 % de la capacité de production canadienne. Au Québec, nous représentons tous les joueurs de l'industrie, soient Uniboard, Tafisa et Sacopan. Ces entreprises sont présentes dans six régions du Québec, principalement dans des petites communautés du nord et de l'est de la province. Nos usines sont situées à Sayabec, Val d'Or, Mont-Laurier, Laval (Uniboard), Lac Mégantic (Tafisa) et Sacré-Cœur (Sacopan). Le Québec est le deuxième plus important producteur de panneaux en Amérique du Nord, avec 14 % de la capacité de production, et nos installations sont réputées les plus modernes.

Les retombées économiques de nos usines sont importantes pour les régions du Québec : 1 700 emplois directs, plus de 60 millions de dollars en masse salariale et plusieurs millions en taxes provinciales et municipales. Notre industrie a été fondée sur les principes du développement durable. Nos usines

valorisent annuellement plusieurs milliers de tonnes de matières ligneuses résiduelles pour en faire des panneaux alors qu'historiquement, ces résidus étaient brûlés ou enfouis dans le sol.

Malgré ses installations modernes et son importante capacité de production, l'industrie québécoise du panneau est en sérieuses difficultés. En février 2008, face aux pressions macroéconomiques, à la baisse de disponibilité des matières ligneuses et à la hausse du prix de la fibre, Uniboard a été contrainte de fermer son usine de La Baie, au Saguenay, pour la relocaliser aux États-Unis. **Ironiquement, ce sont donc les usines les plus modernes en Amérique du Nord qui sont aujourd'hui les plus à risque.**

UN MODÈLE DÉSUET

L'ensemble des intervenants œuvrant près du secteur forestier reconnaissent que le modèle forestier québécois doit être redéfini. Pour une industrie comme la nôtre, un enjeu majeur est le lien de dépendance économique qui nous lie à l'industrie du sciage. **Les producteurs de panneaux de composites utilisent comme matière première des produits conjoints de la transformation du bois, soient les planures et les sciures.**

Alors que ce modèle d'affaires a bien servi l'ensemble des industriels de la forêt pendant un certain temps, des changements structurels et conjoncturels importants en ont entraîné la désuétude : la filière québécoise du bois ne figure plus parmi les « low-cost producers », l'accès au marché américain est devenu plus difficile depuis l'entente sur le bois d'œuvre, la limite de nos forêts a été atteinte et l'industrie du sciage est durement frappée par les aléas économiques – particulièrement, la crise immobilière aux États-Unis et la flambée du dollar canadien. **Sous le régime actuel, le sort de notre industrie est donc lié à la santé économique d'une industrie en pleine rationalisation.**

UNE RENTABILITÉ DUREMENT AFFECTÉE PAR UNE RÉDUCTION MAJEURE DE L'OFFRE DE FIBRE ET L'AUGMENTATION DRASTIQUE DES COÛTS

La rationalisation des scieries a entraîné une réduction majeure de l'offre de fibre : de 2005 à 2007, la production des scieries québécoises a chuté de 23 %, et l'offre de sciures et de rabotures de 24 %¹. Selon les données du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), cette baisse serait de 57 % si on inclut les données de 2008. Puisque l'importation de fibre n'est pas une option envisageable (l'approvisionnement en produits conjoints de la transformation du bois est local et n'est pas rentable au-delà d'un périmètre de 150 km), les conditions se sont resserrées sur le marché québécois de la fibre. Le coût des sciures et des rabotures a augmenté de 44 % au Canada, et plus encore sur le marché québécois étant données les conditions qui y prévalent. **Puisque la fibre compte pour environ 30 % des coûts de production de panneaux, la rentabilité de notre industrie est durement frappée.** Soulignons aussi qu'au cours de cette même période, le prix de la résine a doublé.

¹ Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune

Les États-Unis sont le principal marché des panneaux de composites québécois. Or, les producteurs québécois sont des preneurs de prix sur le marché américain, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas transférer la hausse de leurs coûts de production à leurs clients. La compétitivité des usines québécoises a donc été doublement minée sur les marchés américains. En premier lieu, alors que le prix de la fibre augmentait de 44 % au Canada², la hausse n'a été que de 10 % dans sud-est des États-Unis³. En second lieu, le dollar canadien s'est apprécié de 30 % par rapport à la devise américaine, ce qui a eu pour conséquence de réduire les revenus de l'industrie en dollars canadiens.

L'ÉMERGENCE D'UNE INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE PRODUITE À PARTIR DE BIOMASSE FORESTIÈRE FORTEMENT SUBVENTIONNÉE PAR LES GOUVERNEMENTS

La rationalisation dans l'industrie du sciage n'est pas à elle seule responsable de cette forte augmentation du prix de la fibre. L'émergence d'une industrie de l'énergie produite à partir de biomasse forestière, fortement subventionnée par Québec et Ottawa, crée des pressions additionnelles sur la demande de fibre et de sévères distorsions au niveau du prix. Grâce à ces subventions, les producteurs d'énergie à partir de biomasse forestière sont en mesure d'acheter des produits conjoints de la transformation du bois à un prix plus élevé que les joueurs non subventionnés, dont nos membres font partis.

Cette situation sera exacerbée lorsque le marché canadien du carbone sera pleinement opérationnel. Par exemple, les industriels qui feront le choix de convertir une part de leur production énergétique à partir de charbon par de la biomasse pourraient recevoir un crédit direct de 30 \$ pour chaque tonne de bois brûlée⁴, soit l'équivalent d'une subvention directe à la production. Déjà, nous ressentons les effets du marché du carbone européen par les exportations québécoises de granules. Depuis 2003, la production canadienne de granules⁵ a crû à un taux annuel moyen de 26 %, soutenue principalement par la demande européenne. Ceci s'est traduit par une demande additionnelle de sciures et de rabotures, qui a crû de 17 % par année pour cette industrie. Selon les dernières données du MRNF (2007), la consommation de sciures et planures à des fins énergétiques (incluant la production de bûches et de granules) représente 26 % de la fibre disponible.

En soutenant ainsi la production de bioénergie, les gouvernements fédéral et provincial mettent en péril la survie de l'industrie des panneaux de composites. Nos membres ne sont pas en mesure de concurrencer avec un acteur subventionné dans un marché où l'offre de fibre est déjà rationalisée. De plus, ces politiques sont un frein à l'emploi : l'industrie de la transformation du bois génère 25 fois plus

² Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune

³ Basé sur notre expérience dans la région

⁴ Basé sur le prix d'une tonne de carbone transigée sur Bluenext, bourse française du carbone, le 16 octobre 2008, ainsi que sur les équivalences du National Council for Air and Stream Improvement.

⁵ La production de granules consiste en la compression de résidus forestiers, de déchets municipaux et de céréales, créant peu de valeur ajoutée.

d'heures-homme/TMA⁶ que l'industrie de la bioénergie. Finalement, en cherchant à réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES), les gouvernements se trouvent à soutenir une industrie qui libère le carbone contenu dans les résidus forestiers, alors que les panneaux de composites séquestrent le carbone sur leur durée de vie utile.

Un parallèle peut être tracé avec l'industrie de l'éthanol-grain, où ce sont les consommateurs qui ont fait les frais des politiques gouvernementales mal conçues. Au Canada, tout comme dans d'autres pays industrialisés, les gouvernements soutiennent la production d'éthanol-grain : crédits à la production, subventions du capital, seuil minimum d'éthanol, exemptions de taxes à la consommation. Or, selon l'Institut C.D. Howe, ces mesures ont entraîné une hausse du prix du maïs, avec pour conséquences des coûts plus élevés pour les éleveurs de bétails et une augmentation des coûts des denrées alimentaires pour la population. Contrairement aux producteurs de bétail qui ont transféré une part de l'augmentation des prix du grain au consommateur, l'augmentation du coût de la fibre ne peut être transférée aux clients, puisque les producteurs québécois de panneaux de composites sont preneurs de prix sur le marché américain.

MESURES ADOPTÉES PAR QUÉBEC ET PAR L'INDUSTRIE

Nos membres ont mis en place un certain nombre de mesures visant à limiter la perte de rentabilité causée par l'augmentation du prix de la fibre et à diminuer le lien de dépendance envers ses fournisseurs : investissements majeurs en équipements spécialisés et en recherche et développement afin de développer de nouveaux procédés de recyclage de rejets de bois urbains et d'utilisation de fibre agricole; diversification géographique des fournisseurs et partenariats à long terme; investissements dans nos procédés afin de limiter les pertes de fibre durant le transport et la production; intégration verticale; optimisation des routes de transport; partenariats avec différentes compagnies de transport et le CN; réduction des coûts énergétiques; mise en place d'une politique de ressources humaine afin de diminuer le taux de roulement; nouveaux programmes d'entretien afin de limiter les pertes liées aux arrêts de travail; etc.

Le gouvernement a aussi reconnu les difficultés de l'industrie et publiait, en juin 2005, le document intitulé « Pistes de solutions ayant pour but d'atténuer la diminution des volumes de sciures et de rabotures ». Les huit pistes de solutions devaient permettre de dégager 835 000 tma de fibre pour palier à une diminution anticipée de 260 000 tma de fibre (soit 9 % de la production totale de sciures et rabotures).

Or, trois ans après la publication de ce document, la production de fibre a chuté de plus du double, et les solutions proposées n'ont pas permis de dégager les volumes escomptés. De plus, ce qui a pu être dégagé d'un côté a été repris de l'autre, alors que le gouvernement continue d'émettre des permis de transformation du bois, principalement pour des usines de granules et de bûches.

⁶ *European Panel Federation*

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'enjeu primordial pour l'industrie des panneaux est un approvisionnement en fibre sécurisé à un prix compétitif. Les mesures que nous proposons au gouvernement sont de trois ordres :

1. La gestion des forêts québécoises et le Livre vert;
2. Les subventions accordées à industrie de l'énergie produite à partir de biomasse forestière et les conséquences pour l'industrie des panneaux de composites;
3. Des mesures pour augmenter l'offre de fibres recyclées.

1. La gestion de la forêt québécoise et le Livre vert

Alors qu'il a bien servi le Québec à une certaine époque, le modèle forestier québécois s'est avéré au cours des dernières années coûteux et inefficace du point de vue économique. Sous ce régime, qui a pour fondement le lien CAAF - Usine, les considérations locales ont éclipsé la recherche d'économies d'échelles et la maximisation des retombées économiques sur l'ensemble du territoire. Cette façon de faire a nui au développement économique de nos régions.

Nous appuyons le gouvernement dans sa démarche de décentralisation et de responsabilisation du milieu. Or, nous sommes inquiets que la réforme proposée n'entraîne les mêmes conséquences que le système des CAAF : les préoccupations d'une MRC ou d'une région pourraient-elles reléguer au second plan les besoins d'une usine voisine mais située à l'extérieur de la région ? Cette façon de procéder est-elle optimale pour le Québec ?

Notre industrie est aussi préoccupée par le coût de gestion d'une telle décentralisation, puisque nos membres s'approvisionnent dans toutes les régions du Québec et devront assurer une présence sur plusieurs comités.

Le document joint à la présente lettre répond de façon plus détaillée à chacune des sept questions soulevées par le ministre dans le document de consultation. Nous en reprenons ici les grandes lignes.

Dans le cadre des consultations publiques sur le Livre vert et en réponse aux questions posées, nous recommandons au gouvernement :

- i. De préciser la gouvernance des sociétés d'aménagement et des forêts de proximité :
- Il est essentiel que les membres de l'industrie aient une représentation plus forte au sein des conseils d'administration des sociétés d'aménagement. L'industrie des panneaux de composites doit avoir sa propre voix, puisque les priorités qu'elle défend lui sont propres.

- Les conseils d'administrations de ces sociétés devraient être constitués d'entreprises clientes de la région et non seulement d'entreprises productrices. Certains membres du CPA s'approvisionnent dans des régions où ils n'ont pas d'usines. Ces membres doivent s'assurer qu'ils conserveront leurs accès et qu'ils pourront faire valoir leurs intérêts. Ce sont des joueurs économiques d'importance dans ces régions.
 - Le gouvernement est par ailleurs muet quant au processus de gestion et d'allocation des ressources ligneuses des forêts de proximité. Le contrôle sera-t-il entièrement dévolu aux MRC, municipalités ou communautés autochtones ? Le cas échéant, une municipalité pourra-t-elle choisir de privilégier la création d'une industrie de l'énergie produite à partir de biomasse forestière sur son territoire plutôt que d'alimenter une usine de panneaux de composites située dans une municipalité voisine?
- ii. D'assurer un accès à la fibre en quantité suffisante, tout en préservant la pérennité de la forêt :
- Les changements proposés ne doivent pas entraîner de distorsions sur le marché de la fibre. Les contrats entre les membres du CPA et les détenteurs actuels de CAAF doivent être automatiquement reconduits sous les nouvelles garanties d'approvisionnement et ce, jusqu'à l'échéance desdits contrats.
 - Toutes les entreprises de première transformation, incluant l'industrie des panneaux de composites, doivent pouvoir accéder aux des garanties d'approvisionnement afin de limiter le lien de dépendance avec les scieries (similaire au droit de garantie de suppléance actuel).
 - Le gouvernement devrait préciser comment les intérêts économiques des différentes industries seront pris en compte dans la délimitation des différentes zones forestières.
 - Il est essentiel que l'accès à la fibre ne compromette pas la pérennité des forêts québécoises. En ce sens, le CPA appuie l'initiative du gouvernement d'adopter une stratégie d'aménagement durable des forêts.
- iii. Si un « bureau de mise en marché du bois » était créé, que celui-ci prenne la forme d'un réel libre marché et qu'aucune industrie ne soit favorisée au détriment d'une autre. Le gouvernement devrait s'assurer :
- Que le bois soit segmenté sous plusieurs critères, notamment la qualité, l'essence et l'usage final;
 - Qu'aucun prix plancher du bois ne soit être fixé;
 - Qu'un volume suffisant de bois soit disponible sur le marché, afin d'éviter une hausse du prix fondée sur une offre limitée. Ce volume devrait permettre d'établir un prix reflétant les conditions du marché dans son ensemble, tout en préservant la pérennité des forêts québécoises;
 - Que les entreprises soient en mesure de soumissionner sur plusieurs années, afin de sécuriser leurs approvisionnements en fibre. Cette incertitude est un frein majeur à l'investissement;
 - Finalement, le gouvernement ne doit pas subventionner une industrie au détriment d'une autre.

À elles seules, ces propositions ne règlent pas nos problèmes d'approvisionnement en fibre; pour être complète, la solution doit sortir du cadre du Livre vert et adresser la question des subventions à l'industrie de l'énergie produite à partir de biomasse forestière.

2. **Une saine concurrence entre les industries utilisatrices de fibre.** Le gouvernement doit mettre fin aux distorsions qu'il a introduites dans le marché de la fibre; trois options sont envisageables :

- i. Éliminer immédiatement les subventions accordées à l'industrie de l'énergie produite à partir de biomasse forestière
 - Cette solution a le mérite d'être la plus simple d'application.
 - Toutefois, le CPA est conscient que cette option est difficilement réalisable sur le plan politique, le développement de la filière bioénergétique étant une priorité clairement énoncée par le gouvernement dans ses diverses stratégies.
- ii. Offrir les mêmes avantages à tous les utilisateurs de fibre, en subventionnant non pas le capital ou la production d'énergie, mais plutôt directement la fibre
 - Ainsi, le gouvernement pourrait continuer de privilégier l'industrie de la bioénergie sans pour autant sonner le glas de l'industrie des panneaux de composites.
 - Toutefois, cette mesure comporte des difficultés d'application, puisqu'elle irait à l'encontre des accords de commerce internationaux, et pourrait mener à des représailles américaines. Elle comporte également des coûts fiscaux plus importants.
- iii. Favoriser l'utilisation des produits conjoints issus de la transformation du bois (copeaux, sciures, planures, broyures) à des fins de création de valeur ajoutée, et en interdire la vente aux producteurs de bioénergie et de granules
 - Cette option garantirait une meilleure rentabilité sociale de la fibre. En effet, l'industrie des panneaux crée plus d'emplois et de valeur ajoutée par tma de fibre que l'industrie énergétique, et séquestre les GES sur leur durée de vie utile.
 - Québec a reconnu le bienfondé des préoccupations de l'industrie des panneaux de composites lorsqu'il a exclu les sciures et les rabotures du Programme de réduction de mazout lourd. Par contre, les programmes de subventions d'Ottawa et d'Hydro-Québec ne comportent toujours pas de telles exclusions.
 - Il est essentiel qu'un contrôle gouvernemental approprié soit effectué – i.e. : inspections et amendes en cas de faute. Actuellement, rien ne garantit que la sciure et la raboture ne soient utilisées pour produire de l'énergie, une fois l'équipement acheté et la subvention reçue,

Étant donnés les considérations politiques et fiscales, ainsi que les accords commerciaux, l'option (iii) serait la plus envisageable.

3. **Augmenter l'offre de fibre.** Nous recommandons au gouvernement de favoriser la valorisation du bois recyclé (démolition/construction) plutôt que de le laisser enfoui.
- À cet égard, le MRNF et le MDDEP devraient développer une stratégie commune.
 - Actuellement, il est moins coûteux d'enfouir ce type de bois que de le recycler; ainsi, dans le monde du recyclage, on estime à près d'un demi million de tonne le bois qui est enfoui annuellement au Québec.
 - La province gagnerait à se baser sur certains modèles américains (par exemple, le Massachusetts et le New-Hampshire), où il est interdit d'enfouir des déchets de bois, et où le coût pour se départir d'une tonne de résidus est d'environ 100 \$ (contre 25 à 35 \$ la tonne au Québec). À un tel prix, il devient alors économiquement rentable de recycler la fibre. Par conséquent, une véritable industrie du recyclage de fibre s'est développée aux États-Unis.

Les recommandations que nous formulons vont au-delà des considérations du Livre vert et de la gestion des forêts québécoises. Le gouvernement doit agir rapidement afin d'assurer un accès à la fibre sécurisé et à un prix compétitif. Toutefois, tant que l'industrie de l'énergie produite à partir de biomasse forestière continuera d'être subventionnée au détriment des producteurs de panneaux, la survie de notre industrie sera menacée. Nous demandons ainsi au gouvernement de corriger un déséquilibre qu'il a lui-même introduit sur le marché.

Au nom de l'industrie québécoise des panneaux de composites, je vous prie d'accepter nos meilleurs remerciements, et soyez assurés de notre entière collaboration à toutes les étapes de ce processus consultatif.

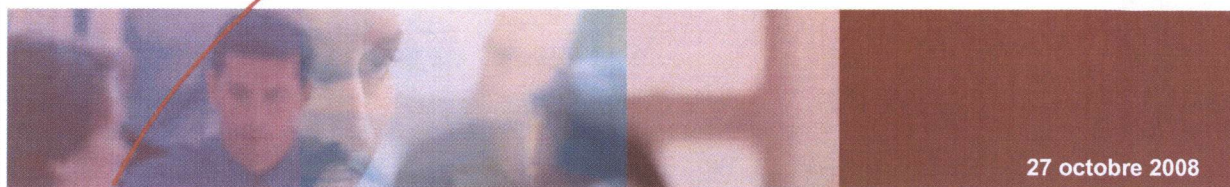


Donald Bisson
Vice-président Relations avec le gouvernement et l'industrie
Composite Panel Association

Réponse de l'Association des fabricants de panneaux de composites au Livre vert



Analyse détaillée



27 octobre 2008

Table des matières



	PAGE
1. Mise en contexte	2
2. Analyse factuelle	
2.1 Contexte macro-économique	4
2.2 La situation des membres du CPA	12
2.3 Livre vert	20
2.4 La biomasse	29
3. Mesures adoptées par Québec et par l'industrie	38
4. Recommandations au gouvernement	49

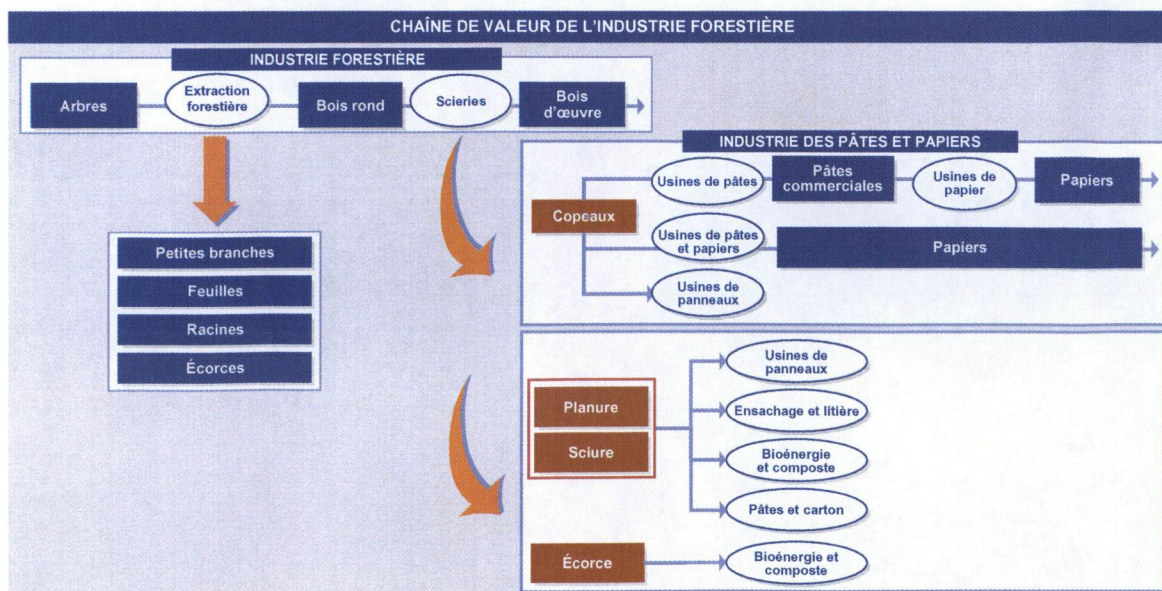
1. Mise en contexte

Mise en contexte – Le modèle forestier québécois

L'industrie des panneaux de composites tributaire des scieries



- L'exploitation du bois est entièrement sous le contrôle des scieries
- L'industrie des panneaux de composites est tributaire de la situation économique des scieries. La fibre, dont la disponibilité est reliée au marché du bois d'œuvre, représente environ 30 % des coûts de fabrication des panneaux



Source : Analyse SECOR Conseil



2. Analyse factuelle

2.1 Contexte macro-économique

2.2 La situation des membres du CPA

2.3 Livre vert

2.4 La biomasse

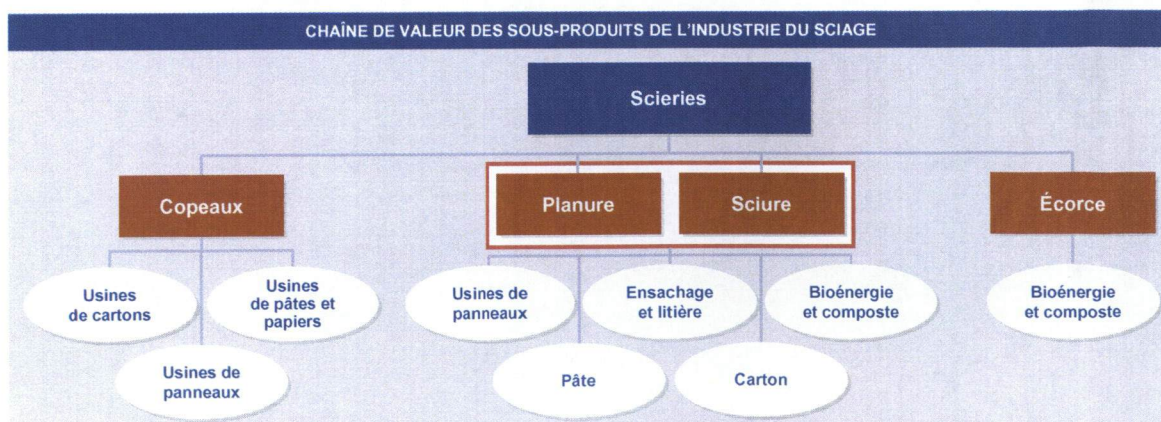
L'industrie du sciage

L'importance des scieries dans le modèle québécois



➤ Les matières premières utilisées par les entreprises de première et deuxième transformation sont des produits conjoints issus de la transformation du bois

- Pour l'accès à la fibre, l'industrie des panneaux de composites est en concurrence directe avec des joueurs qui offrent peu de valeur ajoutée



Puisque la fabrication d'un panneau commence avec les sous-produits des scieries, il faut d'abord aborder la situation particulière de cette industrie

L'industrie du sciage Un modèle d'affaires devenu désuet



➤ Les conditions de marché des scieries ont changé depuis l'implantation du modèle forestier québécois

- Le marché du bois d'œuvre aux États-Unis est en baisse
 - ◆ Des difficultés cycliques liées à la crise immobilière actuelle, combinées à un accès au marché américain devenu plus difficile depuis l'entente sur le bois d'œuvre
- Le dollar canadien s'est apprécié de 47 % en 55 mois
 - ◆ Le bois d'œuvre est transigé en dollars U.S. alors que les coûts encourus par les scieries sont en dollars canadiens, ce qui affecte la compétitivité des scieries canadiennes
- La limite de la capacité de nos forêts a été atteinte
 - ◆ Réduction de près de 35 % des possibilités de coupe
- La filière québécoise n'est plus parmi les « low-cost producers »
 - ◆ Les coûts d'approvisionnement en bois au Québec sont les plus élevés de l'Amérique du Nord
 - ◆ L'appréciation du dollar canadien pénalise les producteurs
 - ◆ L'énergie n'est plus bon marché au Québec
 - ◆ Les usines ne peuvent plus produire à pleine capacité

Le modèle d'affaires de l'industrie du sciage n'offre plus la même rentabilité, avec pour conséquences la fermeture de nombreuses scieries et une réduction majeure de l'offre de fibre

- 6 -

L'industrie du sciage Des marges bénéficiaires sous pression

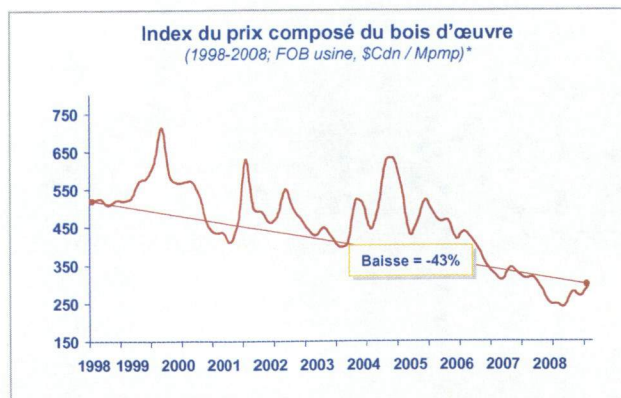


➤ Les coûts d'approvisionnement en bois ont fortement augmenté depuis 2003

- Cette augmentation est causée par la hausse des redevances forestières, la hausse des coûts de l'énergie et la perte d'économies d'échelle due à la réduction des allocations de bois

➤ De son côté, le prix de vente a diminué de 43%, provoquant du même coup une baisse drastique des revenus des scieries

- La baisse du prix de vente est due à la chute de la demande américaine et aux fluctuations du taux de change



Sources : Random Length Publications, MRNF, RISI, Banque du Canada

* Entre le 1^{er} janvier 1998 et le 1^{er} septembre 2008

Les scieries répercutent l'augmentation du coût d'approvisionnement sur le prix de la fibre

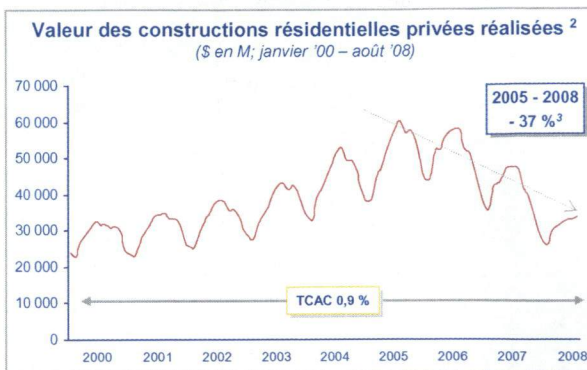
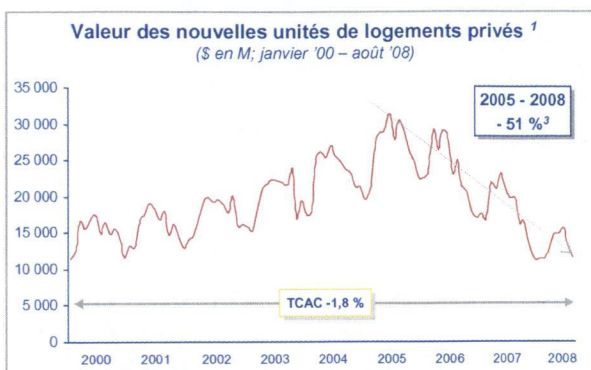
- 7 -

➤ Le marché résidentiel américain s'est effondré

- La valeur des nouvelles unités de logement a chuté de 51 % entre 2005 et 2008
- De plus, la valeur des constructions résidentielles réalisées, incluant les réparations et rénovations, a fondu de 37 % au cours des 3 dernières années

➤ Au cours des dernières semaines, la crise financière et économique s'est aggravée, ce qui mine les perspectives de reprise pour l'immobilier

- Le FMI table sur une croissance économique américaine de 1,6 % en 2008 et 0,1 % seulement en 2009



¹ Valeur des unités de logement avec un permis

² Valeur des constructions complétées, incluant les coûts des matériaux, de la main d'œuvre, le profit de l'entrepreneur, des travaux d'ingénierie et de l'entrepreneur, frais généraux et administratifs, intérêts et taxes

³ Sur la base des huit premiers mois de l'année

Sources : Bureau du recensement des États-Unis, FMI, Analyse SECOR Conseil

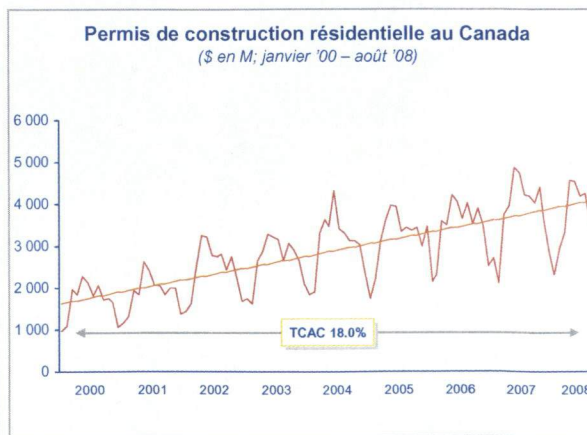
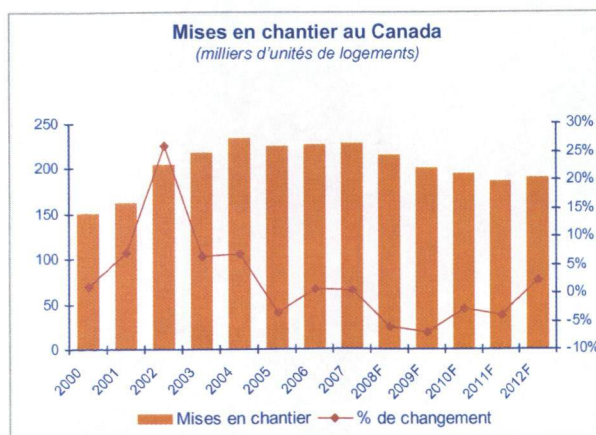
- 8 -

➤ Un ralentissement des mises en chantier et de la valeur des permis de construction

- La SCHL prévoit une baisse annuelle moyenne des mises en chantier de 3,5 % entre 2007 et 2012
- La valeur des permis de construction a diminué de 3,5 % en 2008¹

➤ La SCHL ne prévoit pas de relance avant 2012

- Entre septembre 2007 et septembre 2008 le Québec a enregistré une diminution de 34 % de ses mises en chantier



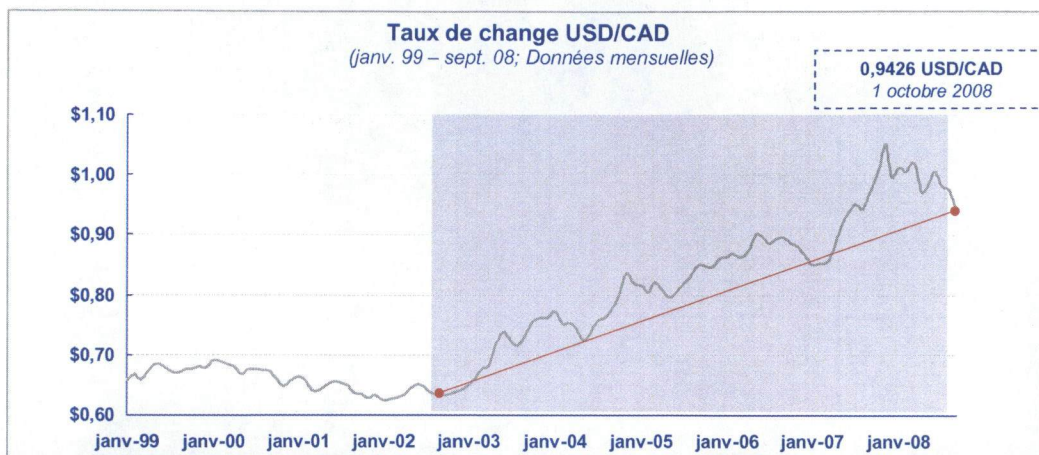
Sources : Statistique Canada, SCHL, Analyse SECOR Conseil

¹ sur la base des huit premiers mois de l'année

- 9 -

Le taux de change : hausse de 47 % en 55 mois

- Avec une part importante de ses ventes réalisées en dollars américains, la compétitivité de l'industrie forestière canadienne est fortement touchée par la hausse du dollar canadien
- Malgré sa chute récente, le dollar canadien demeure tout de même loin du plancher de 2003



Source : Banque du Canada

La conjoncture actuelle affecte l'industrie des panneaux de composites de deux manières :

- (1) Augmentation du coût d'approvisionnement en fibres (situation des scieries)
- (2) Pressions à la baisse sur les ventes (fléchissement du marché résidentiel et hausse du taux de change)

- 10 -

Des conséquences désastreuses pour les scieries

Une multitude de fermetures depuis 2005. Voici quelques exemples récents :

- **Domtar tente de se départir de ses activités de sciage, sans y parvenir**
 - En juin 2007, Conifex annonce l'acquisition de la division des produits forestiers de Domtar, ce qui comprend les droits de coupe au Québec et en Ontario
 - En octobre 2007, le gouvernement du Québec révoque certains permis de coupe de Domtar, ce qui compromet sérieusement le projet de cession des activités forestières de l'entreprise à Conifex, une transaction de 285 millions \$
 - En janvier 2008, Conifex met fin à son projet d'acquisition
- **Abitibi-Bowater suspend les activités de 4 scieries**
 - Après avoir fermé définitivement 6 usines en 2007 et 5 usines depuis le début 2008, Abitibi-Bowater suspend temporairement ses activités dans 4 autres scieries au Québec en septembre 2008
 - 900 travailleurs sont directement touchés par ces fermetures temporaires
- **Situation financière très précaire pour Tembec**
 - Tembec vient de compléter une recapitalisation, convertissant une portion de sa dette en capitaux propres
 - Temlam, société en commandite de Tembec, et Jager Building Sytems, filiale de Temlam, ont déclaré faillite le mois dernier
 - Tembec vient de déclarer une perte nette de 27 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2008

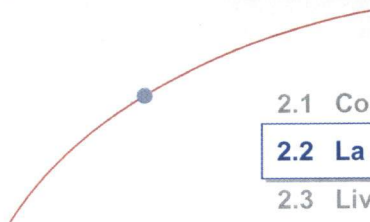
Sources : La Presse, Le Devoir, Le Droit, MRNF

**Les activités réduites des scieries rendent incertain
l'approvisionnement en fibre pour tous les joueurs en aval**

- 11 -



2. Analyse factuelle



2.1 Contexte macro-économique

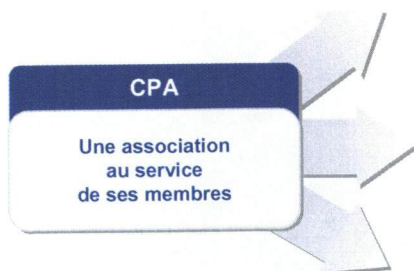
2.2 La situation des membres du CPA

2.3 Livre vert

2.4 La biomasse

Profil des membres

L'association des fabricants de panneaux de composites (CPA)



Historique

- Le CPA est une organisation nord-américaine fondée en 1960. Aujourd'hui, elle regroupe 40 compagnies en Amérique du Nord, qui possèdent 80 usines manufacturières

Rôle Général

- Le CPA représente des intérêts canadiens, américains et mexicains œuvrant dans la fabrication de panneaux particule, de panneaux MDF et de panneaux HDF

Représentation

- Plus de 90 % de la capacité de production de l'industrie est représentée par le CPA en Amérique du Nord et près de 94 % au Canada. En ce qui concerne le Québec, le CPA représente 100 % de la capacité de production à travers trois membres : Uniboard, Tafisa et Sacopan

Profil des membres Membres du CPA



TAFISA

Une entreprise essentielle
pour la région
du Lac-Mégantic

Historique

- Tafisa Canada, une filiale de la société portugaise Sonae Industria, opère une usine à Lac-Mégantic depuis 1990. L'entreprise emploie présentement près de 320 personnes et génère des revenus de 220 millions de dollars canadiens

Installations

- L'usine de Lac-Mégantic est la plus grande usine de production de panneaux de particules en Amérique du Nord. Sa capacité est de 1 million m³

Produits

- Tafisa Canada produit des panneaux de particules et des panneaux de mélamine thermofusionnée

UNIBOARD

Une présence
régionale importante

Historique

- Uniboard appartient à la société allemande Pfeleiderer. L'entreprise emploie présentement près de 1 300 personnes et génère des revenus de 600 millions de dollars canadiens

Installations

- Uniboard possède cinq usines au Québec, une en Ohio et bientôt trois en Caroline du Nord. Les installations québécoises sont situées à Val-d'Or, Sayabec, Mont-Laurier et Laval. La capacité totale de production d'Uniboard est d'environ 1,8 million m³

Produits

- Uniboard produit des résines, des panneaux de particules, MDF, HDF, mélamine et des planchers laminés

- 14 -

Impacts économiques

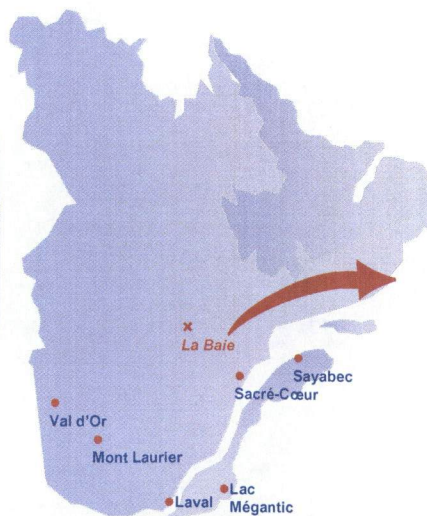
Des retombées importantes pour les régions du Québec



- Des usines présentes dans six régions du Québec, principalement dans de petites communautés du nord et de l'est de la province
- Les usines québécoises sont réputées les plus modernes en Amérique du Nord

Quelques retombées

- 1 700 emplois directs
- 60 M\$ de masse salariale
- Des millions de dollars en taxes provinciales et municipales



La Baie

- Les pressions macro-économiques, la baisse de disponibilité des matières ligneuses et la hausse du prix de la fibre, ont provoqué la fermeture de l'usine en janvier 2008
- 106 travailleurs ont perdu leur emploi
- L'usine est relocalisée aux USA

Avec 14 % de la production nord-américaine, le Québec est le deuxième producteur de panneaux de composites

- 15 -

Dans les années 50, les scieries ne trouvaient aucun preneur pour les sciures et les rabotures. Ils devaient donc enfouir ou brûler la fibre non utilisée

- Ce type de disposition causait de lourds dommages à l'environnement

L'industrie des panneaux de composites a donc été créée, grâce à la volonté du milieu forestier de réduire les effets néfastes sur l'environnement

- Les investisseurs ont rapidement constaté le potentiel du Québec et les nombreuses possibilités de création de valeur dans cette industrie

Au cours des dernières années, le Québec est devenu un chef de fil dans l'industrie

- Grâce à de nombreux investissements, le Québec possède maintenant des usines à la fine pointe de la technologie, ce qui en fait la région la plus moderne d'Amérique du Nord

Après avoir été créée pour disposer des produits conjoints issus de la transformation du bois, l'industrie du panneau doit aujourd'hui se battre pour subvenir à ses besoins d'approvisionnement

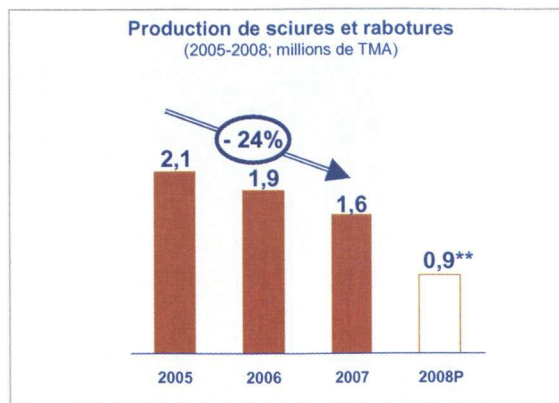
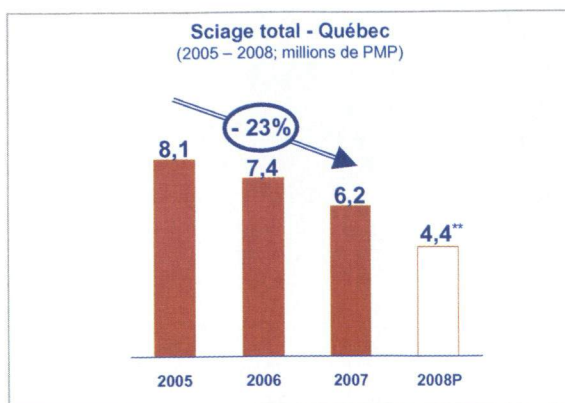
- 16 -

Approvisionnement

La rationalisation des scieries entraîne une baisse de l'offre de fibre



- **Les conditions de marché ont amené la fermeture d'environ 200 scieries au Qc depuis 2005***
 - Ces fermetures, ainsi que le ralentissement des capacités de production restantes, se sont traduites par une réduction de 23 % de la production de bois d'œuvre sur la période 2005-2007 (-46 % 2005-2008**)
- **La fibre étant un sous-produit des scieries, la production a décliné de 24 % entre 2005 et 2007 (-57 % 2005-2008**)**
 - L'efficacité des scieries restantes diminue d'autant plus la matière résiduelle disponible
- **L'importation de la fibre est irréaliste étant donnés les coûts de transport**
 - L'approvisionnement en fibre est local et n'est pas rentable au-delà d'un périmètre de 150km

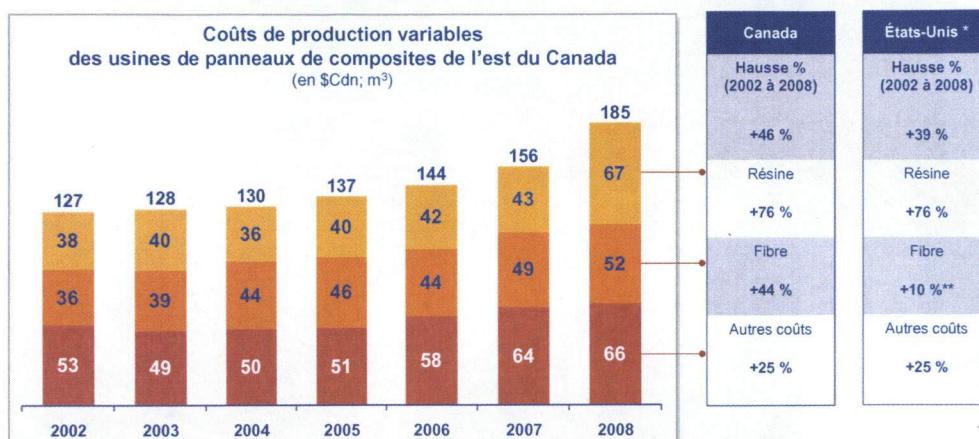


➤ **Les coûts de production dans l'est du Canada ont augmenté de façon fulgurante depuis 2002 (+46 %)**

- Le prix de la résine a augmenté de 76 % et celui de la fibre de 44 %
- La hausse du prix de la fibre aux États-Unis a été beaucoup plus faible (10 %)**

➤ **Le prix de la fibre au Québec a subi une hausse encore plus importante**

- Cette hausse découle en partie de la baisse de l'offre de fibre, mais également de la demande provenant de l'industrie de la biomasse
- La fibre représentant environ 30 % des coûts de production d'un panneau au Québec, la rentabilité de l'industrie est donc frappée de plein fouet



Source : RISI

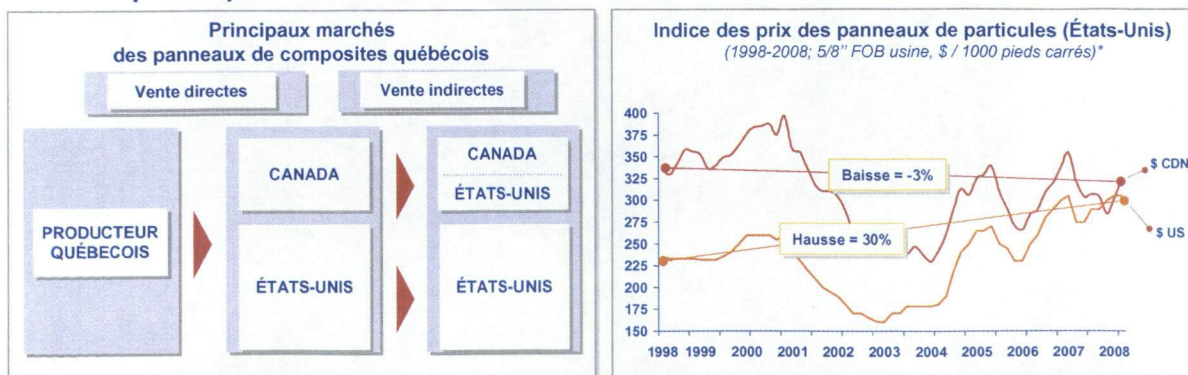
* Données estimées selon les informations des usines américaines
** En 2002 la fibre américaine coûtait 21\$

- 18 -

➤ **Les ventes de panneaux québécois sont principalement réalisées sur le marché américain. Or, les entreprises sont des preneurs de prix dans le marché nord-américain de la construction**

- Le prix de vente converti en dollar canadien a diminué de 3% au cours des 10 dernières années
- Tandis que le prix de vente en dollar américain a augmenté de 30% sur la même période

➤ **Les entreprises québécoises sont donc fortement désavantagées face à leurs concurrents américains. Si la tendance se maintient, nous pourrions assister à une migration des entreprises québécoises vers les États-Unis**



Sources : Random Length Publications, MRNF, Banque du Canada, Analyse SECOR Conseil

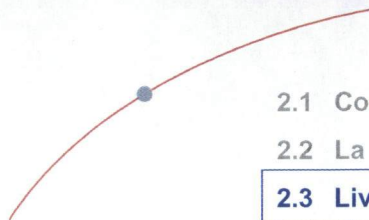
* Entre le 1^{er} janvier 1998 et le 1^{er} septembre 2008

**Les producteurs québécois de panneaux subissent une hausse de 51 % de leurs coûts de production et une baisse de 3% de leurs prix de vente.
La situation est donc critique pour les membres du CPA**

- 19 -



2. Analyse factuelle



2.1 Contexte macro-économique

2.2 La situation des membres du CPA

2.3 Livre vert

2.4 La biomasse

Livre vert – Les huit orientations

Les fondements du nouveau régime forestier



Les orientations qui découlent du Livre vert ont été précisées afin de mener à terme l'établissement d'un nouveau régime forestier d'ici le 1er avril 2013

➤ **Les mesures prévues dans le cadre de cette refonte consistent à :**

1. Permettre l'élaboration d'une stratégie d'aménagement durable des forêts
2. Revoir la délimitation des forêts du domaine de l'État
3. Réviser le fondement des règles relatives au calcul de la possibilité forestière
4. Permettre la délégation d'une partie de la gestion des forêts de l'État à des acteurs du milieu régional
5. Prévoir, pour chacune des régions du Québec la création de sociétés d'aménagement des forêts
6. Remplacer les CAAF consentis actuellement par une garantie d'approvisionnement
7. Instituer le bureau de mise en marché des bois
8. Créer un fonds d'investissements sylvicoles

L'industrie québécoise des panneaux de composites doit relever le plus grand défi de son histoire : contrer la menace de perte de son approvisionnement en bois

➤ Quelques explications à propos de cette menace

- Diminution des allocations de bois aux scieries
- Amélioration des procédés de sciage
- Politiques afférentes à la diminution des gaz à effet de serre
- Politiques favorisant la production de bioénergie à partir du bois

➤ Principales préoccupations

- Obtenir l'assurance de pouvoir concurrencer sur un pied d'égalité avec les producteurs d'énergie (biomasse)
- Revoir le soutien accordé à l'industrie de la bioénergie au détriment de l'industrie des panneaux de composite
- Reconnaître à sa juste valeur de l'impact social et économique de l'industrie des panneaux de composites
- L'accroissement du contrôle régional compliquera indûment la conduite des dossiers

➤ La réforme doit tenir compte des points suivants

- Les matières ligneuses résiduelles ne doivent pas être brûlées mais doivent être réutilisées pour la fabrication de biens à valeur ajoutée
- L'offre de fibre doit être augmentée
- Les subventions gouvernementales ne doivent pas créer de distorsions sur les marchés
- L'accès à la fibre pour les manufacturiers de deuxième transformation doit être assuré

Questions	Commentaires
1 Appuyez-vous l'adoption d'une stratégie d'aménagement durable des forêts, établie sur la base d'une approche écosystémique et de gestion intégrée des ressources du milieu forestier, qui exposerait les orientations, les objectifs et les cibles de l'aménagement des forêts québécoises? À cette étape-ci, auriez vous des propositions à formuler sur le contenu de cette stratégie	Le CPA est en faveur d'une stratégie d'aménagement durable des forêts québécoises. ▪ Les initiatives concernant l'accroissement de la productivité de la forêt et la flexibilité des volumes de coupe sont au cœur de nos préoccupations. De plus, avec plusieurs milliers de personnes qui vivent des bénéfices procurés par les forêts québécoises, il est de notre devoir de protéger cette ressource. Le CPA fournira les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs présentés par le gouvernement du Québec.
2 Êtes-vous favorable à la détermination de zones de sylviculture intensive, qui seraient créées sur la base de recommandations que les conférences régionales des élus (CRE) adresseraient au ministre des Ressources naturelles et de la Faune après avoir consulté les acteurs régionaux?	Le CPA supporte la création de zones de sylviculture intensive. Ces nouvelles zones permettront d'accroître la production de matière ligneuse à destination de l'industrie. Par contre, il est essentiel que la délimitation de ces zones reflète les priorités de l'ensemble des entreprises de première et de deuxième transformation.

Questions	Commentaires
3 Êtes-vous favorable à la création de forêts de proximité dont la gestion serait déléguée localement par entente à des municipalités locales, à des MRC ou à des communautés autochtones? Le document précise les éléments que l'entente de délégation couvrirait. Avez-vous des commentaires ou des suggestions à formuler sur les éléments à prévoir?	Le CPA comprend la démarche du gouvernement visant à décentraliser le pouvoir et ainsi permettre aux communautés locales d'être impliquées dans la prise de décision. Par contre, plusieurs éléments restent nébuleux. - La délimitation des forêts de proximité sera un élément essentiel à la réussite de cette démarche et le CPA s'interroge sur les modalités qui seront utilisées. L'approvisionnement en produits conjoints issus de la transformation du bois ne devrait pas être soumis aux mêmes règles que les droits de coupe. Notre approvisionnement se fait sur plusieurs territoires et une réglementation limitant l'accès aux produits conjoints dans certaines MRC pourrait nous être fatale. - Le CPA est également inquiet quant aux décisions que les MRC prendront. Une MRC où aucune entreprise de valorisation des produits conjoints du sciage ou du déroulage n'est présente, risque de prioriser la création d'une industrie de biomasse et ainsi mettre en péril nos contrats d'approvisionnement en fibre. - Ainsi, les systèmes de gouvernance que les MRC, municipalités ou communautés autochtones pourraient mettre en place afin de gérer ces forêts de proximité nous inquiètent et devraient être davantage précisés. - Finalement, le CPA supporte la démarche de décentralisation en autant qu'elle n'entraîne pas une augmentation des coûts de gestion. Le gouvernement devra donc être vigilant puisque plusieurs intervenants voudront faire valoir leurs priorités, ce qui risque d'augmenter la complexité des prises de décisions.

Questions	Commentaires
4 Le Livre vert, La forêt, pour construire le Québec de demain, proposait de régionaliser plusieurs responsabilités de la gestion des forêts du domaine de l'État. Êtes-vous favorable à la création des sociétés d'aménagement telles qu'elles sont proposées dans le document de travail (sociétés régionales administrées par un conseil d'administration représentatif du milieu régional)? Le document propose également les tâches qui seraient confiées à ces sociétés. Avez-vous des commentaires ou des suggestions à formuler à cet égard?	Le CPA est en faveur de la création des sociétés d'aménagement en autant que l'industrie forestière ait une représentation plus forte au sein des conseils d'administrations (CA). Selon ce qui est actuellement proposé par le gouvernement, un seul membre de l'industrie forestière sera appelé à siéger sur le CA d'une société d'aménagement. Or, les intérêts des différents joueurs de cette industrie ne sont pas les mêmes, ce qui pourrait créer des distorsions au niveau des priorités qui seront adressées. Nous suggérons donc que chacune des industries de la forêt soit représentée sur ces CA. L'importance économique de notre industrie dans plusieurs régions du Québec confirme le rôle que nous aurons à jouer sur ces CA. Par ailleurs, les conseils d'administration devraient non seulement être constitués d'entreprises productrices de la région, mais également d'entreprises clientes. Les membres du CPA s'approvisionnent en fibre dans des régions où elles n'ont pas d'usines. Elles devront s'assurer qu'elles conservent ces accès et puissent faire valoir leurs intérêts. La création d'une table de concertation régionale pourrait répondre aux besoins du CPA.

Questions	Commentaires
5 Il est proposé de remplacer les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) par une garantie d'approvisionnement. Êtes-vous favorable à cette proposition?	Le CPA est en accord avec la proposition de remplacement des CAAF par une garantie d'approvisionnement, en autant que cette modification ne cause pas de distorsions sur le marché d'approvisionnement en fibre. Il est essentiel que le gouvernement : - Assure que les termes des contrats entre les membres du CPA et les détenteurs actuels de CAAF soient reconduits automatiquement avec les nouvelles garanties d'approvisionnement et ce, jusqu'à l'échéance desdits contrats; - Permette l'accès aux garanties d'approvisionnement à toutes les entreprises de première transformation, incluant l'industrie des panneaux de composites, afin d'éliminer le lien de dépendance avec les scieries; - Assure que ces changements n'entraîneront pas une diminution de l'offre de fibre globale dans certaines régions du Québec.

Questions	Commentaires
6 Tel qu'il est proposé dans le Livre vert, une partie du bois provenant des forêts du domaine de l'État serait vendue sur un marché libre par un « bureau de mise en marché des bois ». Le présent document de travail précise la forme que prendrait ce bureau et les responsabilités qu'il exercerait. Appuyez-vous ces propositions?	Le CPA ne peut pas approuver la création d'un « bureau de mise en marché du bois » tel que proposé, puisque les conditions qui prévalent actuellement rendent impossible le développement d'un libre marché. Voici quelques recommandations concernant l'établissement de ce mécanisme : - Tel que spécifié dans le document de travail, le bois devra être segmenté sous plusieurs critères, notamment la qualité, l'essence et l'usage final. - Pour assurer une saine concurrence, aucun prix plancher ne devrait être fixé. - Un volume suffisant de bois devra être disponible sur le marché afin d'éviter une hausse du prix fondée sur une offre limitée. Ce volume devra permettre d'établir un prix reflétant les conditions du marché dans son ensemble, tout en préservant la pérennité des forêts québécoises. - Les entreprises forestières devraient avoir la possibilité de soumissionner sur plusieurs années afin de sécuriser leurs approvisionnements en fibre. Cette incertitude est un frein majeur à l'investissement. Finalement, il est essentiel que les gouvernements ne privilégient pas une industrie au détriment d'une autre - Présentement, les gouvernements provincial et fédéral subventionnent fortement l'industrie de la bioénergie, créant ainsi une sévère distorsion des prix. Grâce à ces subventions, les producteurs d'énergie à partir de biomasse forestière sont en mesure de payer les produits conjoints issus de la transformation du bois à un prix plus élevé comparativement à un acteur non subventionné (les membres du CPA).

Sans marché libre véritable, la réforme du régime forestier québécois proposée par le gouvernement amplifiera les problèmes d'approvisionnement de nos membres

Questions	Commentaires
7 Le document de travail suggère une mise en œuvre graduelle des éléments de la révision prochaine du régime forestier. Avez-vous des recommandations à formuler concernant cet échéancier?	L'application des nouvelles lois concernant la gestion des forêts québécoises s'étalent sur plusieurs années et le CPA comprend que le gouvernement se doit d'apporter les changements de manière progressive pour éviter toutes perturbations majeures sur le marché. Par contre, l'industrie des panneaux de composites est présentement en crise. L'échéance de 2013 est donc totalement irréaliste pour le CPA. Si aucun changement n'est apporté d'ici là, l'industrie aura tout simplement disparu, et avec elle, des milliers d'emplois. Le gouvernement doit donc agir dès maintenant. Voici les trois points majeures de cette intervention : ▪ Permettre aux entreprises de panneaux composite de sécuriser leurs approvisionnements en fibre ▪ Adopter des mesures pour contrer les effets pervers des programmes de subventions de la production de biomasse sur l'industrie des panneaux de composites ▪ Subventionner tous les acteurs de l'industrie forestière équitablement sur les matières ligneuses

2. Analyse factuelle

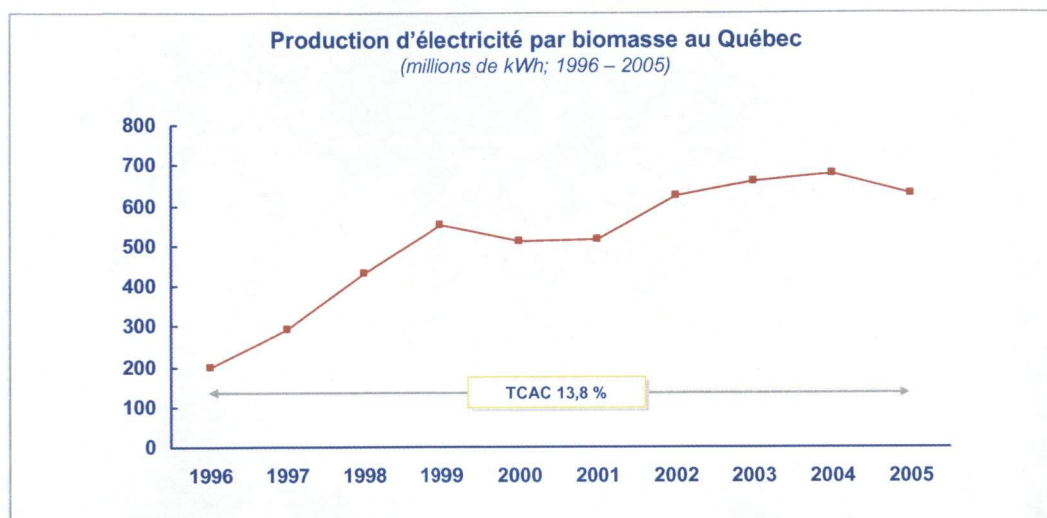
2.1 Contexte macro-économique

2.2 La situation des membres du CPA

2.3 Livre vert

2.4 La biomasse

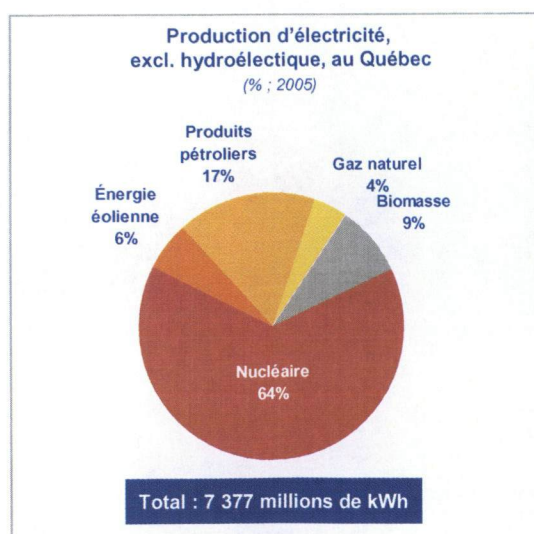
- La production d'électricité par biomasse a crû à un taux annualisé de 13,8 % entre 1996 et 2005, comparativement à 0,7 % par an pour la production totale d'électricité au Québec sur la même période



Sources : Statistique Canada, MRNF, Analyse SECOR Conseil

- 30 -

- La biomasse représente 8,6 % de l'électricité autre qu'hydroélectrique produite au Québec
 - En 2005, il s'est produit 40 % plus d'électricité par la biomasse que par l'énergie éolienne
- Il s'agit principalement d'énergie générée par des entreprises forestières (cogénération)



Compagnie	Localisation	Type	Capacité (MW)
Abitibi-Consolidated	Saint-Félicien	Résidu-forestier	28,6
BFI Énergie	Lachenaie	Biogaz	3,9
Boralex	Dolbeau	Résidu-forestier	28,0
	Senneterre	Résidu-forestier	34,6
Bowater	Gatineau	Résidu-forestier	23,0
Chapais Énergie	Chapais	Résidu-forestier	27,0
CHI-SOQUIP	Montréal	Biogaz	1,6
	Windsor	Résidu-forestier	25,0
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	Résidu-forestier	32,1
Kruger	Brompton	Résidu-forestier	23,0
Marcel Lauzon	East Hereford	Résidu-forestier	0,3
SFK	Saint-Félicien	Résidu-forestier	27,0
S ^{de} de cogénération de St-Félicien	Saint-Félicien	Résidu-forestier	24,0
Société Gazmont	Montréal	Biogaz	25,0
Soconag	Saint-Étienne-des-Grès	Biogaz	N/A
Tembec	Témiscaming	Résidu-forestier	9,5
Uniforêt Scierie-Pâte	Port-Cartier	Résidu-forestier	34,0

Sources : MRNF Statistique Canada, Analyse SECOR Conseil

- 31 -

- Les mesures mises de l'avant au cours des 3 dernières années visent à stimuler la production de bioénergie par des crédits à la production et des subventions qui réduisent le coût du capital
- Même si certaines mesures excluent spécifiquement l'énergie produit par combustion de sciures et rabotures, aucune garantie d'application n'existe

Subventions gouvernementales à l'industrie de la bioénergie

Gouvernement	Crédits à la production	Subvention du capital
Québec	Différentiel entre le prix de vente d'électricité et le prix d'achat d'électricité à Hydro-Québec ▪ Les producteurs d'énergie à partir de biomasse vendent à Hydro-Québec à environ 7-9 cents le kWh (estimation SECOR) ▪ Or, en tant que consommateurs industriels, ils peuvent bénéficier du tarif L pour l'achat d'électricité (environ 4,2-4,6 cents le kWh) ▪ Un appel d'offre pour un bloc de 125 MWh d'énergie produite à partir de nouvelles installations de cogénération à la biomasse vient d'être autorisé par le gouvernement du Québec (septembre 2008)	Programme de réduction de consommation de mazout lourd –volet conversion vers la biomasse forestière résiduelle (Agence de l'efficacité énergétique; 2008) ▪ Aide financière directe, pour l'achat, la modernisation et le remplacement d'équipements, limitée au moindre de : • Ramener la période de récupération d'investissement à 1 an • 40 \$ / tonne de GES réduite annuellement • 75 % des coûts admissibles • 5 M\$ par projet ▪ Exclu les sciures, les rabotures et les écorces Amortissement accéléré au taux de 50 % pour les systèmes de conversion des déchets en énergie (Budget 2008-09) ▪ En vigueur à compter de 2009-10
Canada	Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable ▪ Subvention 1¢ / kWh, sur 10 ans ▪ Électricité pour vente au Canada ou usage interne ▪ Installations neuves, agrandissement ou modernisation	Amortissement accéléré au taux de 50 % (budget 2005), pour le matériel de production d'énergie efficace et renouvelable ▪ L'équipement admissible inclut le matériel de cogénération

Sources : Ministère des finances du Québec, Gouvernement du Canada, Hydro-Québec, MRNF, Analyse SECOR Conseil

La bioénergie sera davantage subventionnée lorsque le marché canadien du carbone sera pleinement opérationnels

- 32 -

Lorsque le marché canadien du carbone sera pleinement opérationnel, les producteurs de bioénergie pourront bénéficier de crédits à la production

Par exemple, dans une perspective nord-américaine :

- La combustion de 1,7 tonnes de bois permet d'économiser 1 tonne de charbon et éviter l'émission de 2 tonnes de CO₂
- Ainsi, pour chaque tonne de bois brûlé, considérant un prix de 35 \$ la tonne de carbone*, une entreprise recevrait un crédit de 30 \$

Le cas des Renewable Energy Certificates (REC) aux États-Unis est éloquent :

- La législation en vigueur dans certains états, principalement du nord-est, contraint les distributeurs d'électricité à offrir une certaine proportion d'énergie renouvelable
 - Le Connecticut par exemple a une obligation de contenu de 20 % d'énergie renouvelable d'ici 2020
- Les producteurs d'énergie renouvelable certifiés REC reçoivent 1 crédit par MWh d'énergie produite, qu'ils peuvent par la suite vendre sur le marché aux distributeurs n'ayant pas atteint leurs objectifs
- Il en résulte une subvention directe à la production d'énergie

Sources : CQVB, Bluenext, National Air and Stream Improvement, Analyse SECOR Conseil

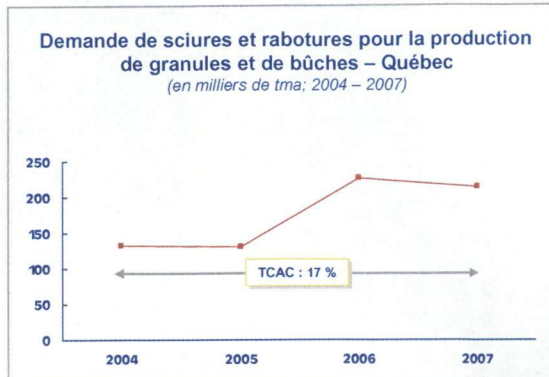
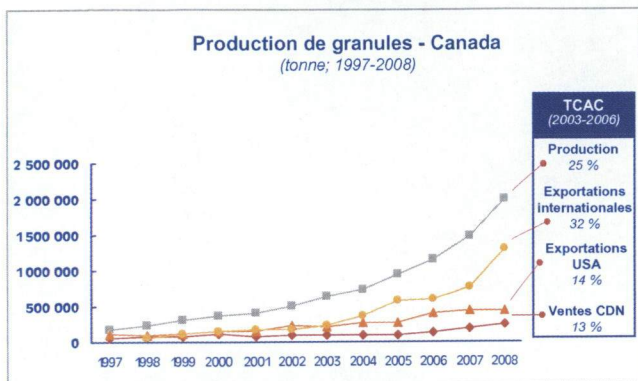
* Prix d'une tonne de carbone transigée sur Bluenext, bourse française du carbone (16 octobre 2008)

- 33 -

- Selon le Canadian Wood Pellet Industry, la production canadienne de granules a crû à un taux annuel de 25 % entre 1997 et 2008

- Cette demande est notamment stimulée par la forte croissance du marché européen, où un marché du carbone est pleinement opérationnel

- Conséquemment, la consommation de sciures et de rabotures par cette industrie a crû à un taux de 17 % entre 2004 et 2007, exerçant des pressions importantes sur la disponibilité de la ressource



Sources : Statistique Canada, MRNF, Canadian Wood Pellet Industry, Analyse SECOR Conseil

Or, la production de granule, qui consiste en la compression de résidus forestiers, déchets municipaux et céréales, crée peu de valeur ajoutée

- 34 -

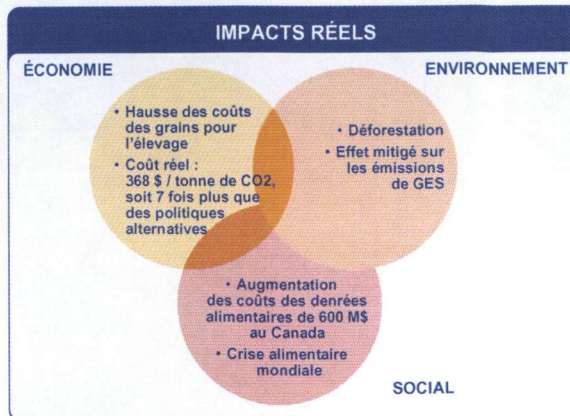
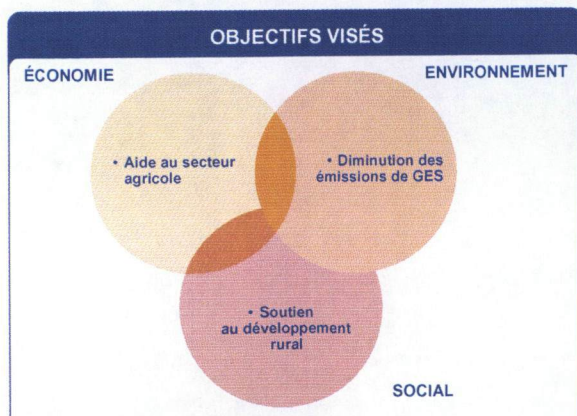
Étude de cas : l'éthanol-grain

Des politiques gouvernementales qui ratent leurs cibles

- Les consommateurs ont subventionné par 2 fois l'industrie de l'éthanol-grain : directement (aides gouvernementales) et indirectement (hausse des prix des denrées alimentaires)

- Au Canada, les gouvernements soutiennent la production d'éthanol : crédits à la production, subventions du capital, seuil minimum d'éthanol, exemptions de taxes à la consommation
- Or, selon l'Institute C.D. Howe, ces mesures ont entraîné une hausse du prix du maïs...
- ... avec pour conséquences des coûts plus élevés pour les éleveurs de bétails et une augmentation des coûts des denrées alimentaires pour la population (transfert de richesse)

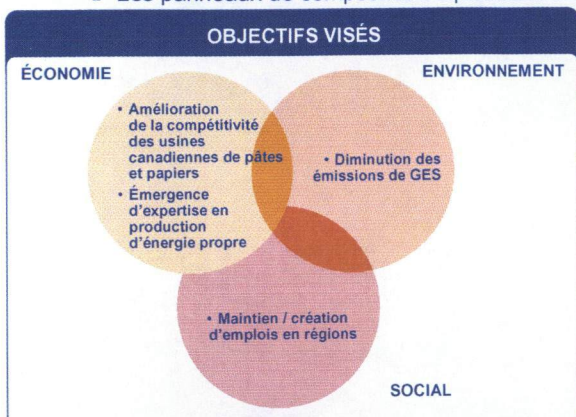
- Selon la Banque mondiale et l'OCDE, les subventions des gouvernements européens et nord-américains sont une des principales causes de la crise alimentaire mondiale



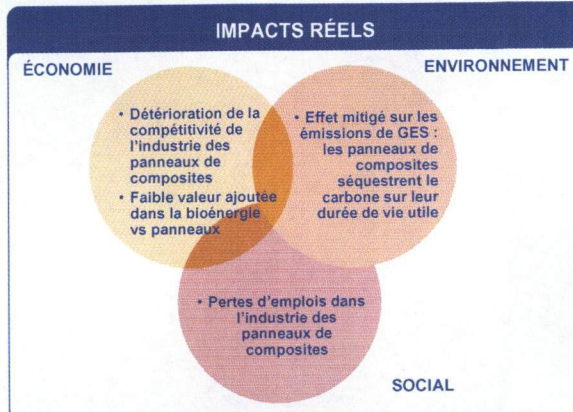
Sources : C.D. Howe Institute, Banque mondiale, OCDE, Analyse SECOR Conseil

- 35 -

- **En voulant soutenir la production de bioénergie, les gouvernements fédéral et provincial mettent en péril la survie de l'industrie des panneaux de composites**
 - Contrairement aux producteurs de bétail (cas éthanol-grain) qui ont transféré une part de l'augmentation des prix du grain au consommateur, l'augmentation du coût de la fibre ne peut être transférée aux clients (les producteurs québécois de panneaux de composites sont preneurs de prix sur le marché américain)
- **En voulant soutenir l'emploi en régions, les gouvernements risquent des mises à pied**
 - L'industrie de la transformation de bois génère 25 fois plus d'heures-homme/ TMA* que l'industrie de la bioénergie
- **En cherchant à réduire les émissions de CO₂, les gouvernements soutiennent une industrie qui libère le carbone contenu dans les résidus forestiers**
 - Les panneaux de composites séquestrent le carbone sur leur durée de vie utile



Sources : Analyse SECOR Conseil



* European Panel Federation

- 36 -

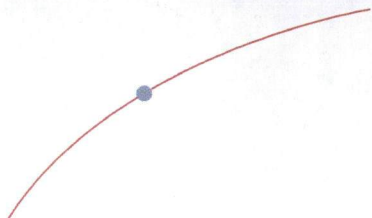
- **Selon les dernières données du gouvernement du Québec, la consommation de sciure et de planure à des fins énergétiques représente 26 % de la fibre disponible (inclut les granules et bûches)**
- **Or, dans un contexte de rationalisation des scieries et une offre de fibre qui ne cesse de diminuer, cette proportion pourrait augmenter dans un avenir proche**
- **Actuellement, les gouvernements privilégient le développement de la filière bioénergétique au Québec**
 - Cette priorité est clairement énoncée dans la Stratégie énergétique du Québec 2007-2015 et dans la Stratégie de développement durable du Québec
 - Hydro-Québec lancera dans les prochaines semaines un appel d'offre spécifique à l'énergie produite à partir d'installations de cogénération
 - Différentes mesures permettent aux joueurs de cette industrie de réduire leurs coûts de production et de capital
- **Ce soutien nuit directement à l'industrie des panneaux de composites : pressions sur la demande de fibre et augmentation de leurs prix**
- **Une situation qui sera éventuellement exacerbée par un marché canadien ou nord-américain du carbone**

Sources : MRNF, Gouvernement du Québec, Analyse SECOR Conseil

- 37 -



3. Mesures adoptées par Québec et par l'industrie



Mesures adoptées par Québec et par l'industrie



Tant le gouvernement du Québec que les industriels sont à la recherche de solutions pour palier à la rareté de la fibre et l'augmentation de son coût

- **Le gouvernement reconnaît les difficultés d'approvisionnement des industries des panneaux et du carton, et publie en juin 2005 le document Pistes ayant pour but d'atténuer la diminution des volumes de sciures et de rabotures**
 - Huit solutions devant permettre de dégager 835 000 tma de fibre, afin de palier à une diminution anticipée de production de fibre de 260 000 tma
 - Six des mesures proposées sont hors du contrôle de l'industrie des panneaux de composites
- **Or, trois ans après la publication de ce document, la production de fibre a chuté de plus du double, et les solutions proposées n'ont pas permis de dégager les volumes escomptés**
- **De plus, ce qui a pu être dégagé d'un côté a été repris de l'autre: le gouvernement continue d'émettre des permis de transformation du bois, principalement des usines de granules et de bûches compressées**
- **L'industrie a mis en place un certain nombre de mesures visant à limiter la perte de rentabilité causée par l'augmentation du prix de la fibre et à diminuer le lien de dépendance envers ses fournisseurs**
- **Malgré les efforts déployés par Québec et l'industrie, la situation demeure très critique et le gouvernement doit agir**
 - Les initiatives mises en place ne suffiront pas à compenser pour les subventions accordées à la biomasse forestière

Solutions proposées par Québec en 2005

Québec reconnaît les difficultés de l'industrie



- En 2005, le gouvernement anticipait une diminution des volumes de sciures et de rabotures du groupe SEPM de 260 000 tma, soit environ 9 % de la production totale
- Québec proposait alors huit pistes de solutions afin de dégager 835 000 tma de fibre
 - Deux de ces mesures s'adressent spécifiquement aux producteurs de panneaux de composites
 - Les six autres sont hors du contrôle de l'industrie

Effets des pistes ayant pour but d'atténuer la diminution des volumes de sciures et de rabotures du groupe SEPM au Québec

	Objectif	
Baisse de la production de sciures et de rabotures	260 000 tma	
Solutions applicables aux industries des panneaux et des cartons		
■ réduction des expéditions hors Québec	40 000 tma	➡ En fonction des conditions du marché
■ utilisation plus élevée des possibilités forestières	100 000 tma	➡ Dépend de la santé économique des scieries
■ consommation accrue des feuillus	42 000 tma	➡ Dépend de la réglementation et du prix de la fibre
■ substitution par des écorces (fins énergétiques)	200 000 tma	
Solutions applicables à l'industrie des panneaux		
■ utilisation de fibres agricoles	150 000 tma	
■ utilisation accrue des résidus de construction	53 000 tma	
Solutions applicables à l'industrie des cartons		
■ augmentation des papiers et cartons récupérés	200 000 tma	
■ utilisation accrue des adjuvants	50 000 tma	➡ Dépend de l'industrie des cartons et du prix de la fibre
TOTAL	835 000 tma	

6 des 8 solutions sont indépendantes de l'industrie du panneau

Sources : MRNF, Analyse SECOR Conseil

- 40 -

Solutions proposées par Québec en 2005

Une approche qui insuffisante et incomplète



- De 2005 à 2007, la production de sciures et de rabotures (résineux) a diminué de 459 000 tma, soit une baisse deux fois plus sévère que ce que le gouvernement avait anticipé
- Les solutions mises de l'avant n'ont pas permis de dégager les volumes escomptés...
 - L'utilisation de la possibilité forestière a été réduite plutôt qu'augmentée
 - La demande de sciures et de rabotures pour fins énergétiques n'a pas diminuée puisqu'un séchoir à base d'écorce coûte 1,2 M\$ tandis qu'un séchoir à base de sciure et raboture coûte 250 000\$
- ...et ce que le gouvernement a pu dégager d'un côté, il a repris de l'autre
 - En continuant d'émettre des permis d'usines de transformation du bois (granules et bûches compressées)

Pistes ayant pour but d'atténuer la diminution des volumes de sciures et de rabotures du groupe SEPM au Québec (1/2)

	Objectif	Commentaires – chiffres 2005-2007
Baisse de sciures et de rabotures	260 000 tma	Diminution de 459 000 tma (résineux); 564 000 tma (toutes essences)
Solutions - panneaux et des cartons		
■ réduction des expéditions hors Québec	40 000 tma	Atteint. Diminution de 62 000 tma ; attribuable à la dynamique de marché (hausse du prix de la fibre).
■ utilisation plus élevée des possibilités forestières	100 000 tma	Non-atteint. Les prévisions du ministère tablaient sur : (i) une hausse du taux de consommation de la matière ligneuse de la forêt publique de 92 % à 97 % de la possibilité; celui-ci est tombé à 65 %; (ii) une hausse du taux des achats en provenance des forêts privées de 84 % à 91 % de la possibilité; le taux a plutôt chuté à 81 %.
■ consommation accrue des feuillus	42 000 tma	Non-atteint. Le gouvernement anticipait de nouvelles capacités dans le sciage totalisant 612 000 m ³ de peupliers et de feuillus durs; en 2007, la production de bois rond de peupliers et de feuillus durs avait plutôt diminué.
■ substitution par des écorces (fins énergétiques)	200 000 tma	Non-atteint. Diminution de 79 000 tma de la demande interne des usines.

Sources : MRNF, Analyse SECOR Conseil

- 41 -

Solutions proposées par Québec en 2005

L'industrie a été mise à contribution



- Des investissements en R-D ont été réalisés afin de remplacer la fibre traditionnelle par de la fibre agricole, mais les percées ne sont pas encore au stade de la commercialisation
- Davantage de résidus de construction sont utilisés dans la production de panneaux, mais nos membres se heurtent à une politique environnementale non-adaptée et doivent importer la fibre recyclée des États-Unis
 - Aux États-Unis, la réglementation contraint les industriels à valoriser les résidus du bois puisqu'elle ne permet pas leur enfouissement
- L'industrie des pâtes et papiers a diminué sa consommation de fibre
 - Mais cette diminution pourrait être attribuable aux conditions de marché actuelles (un prix relatif des sciures et planures plus élevé que celui des copeaux), et non à des changements à long termes

Pistes ayant pour but d'atténuer la diminution des volumes de sciures et de rabotures du groupe SEPM au Québec (2/2)

	Objectif	Commentaires – chiffres 2005-2007
Solutions - industrie des panneaux		
▪ utilisation de fibres agricoles	150 000 tma	Non-atteint. Tel que le souligne le MRNF dans son document, l'utilisation de fibres agricoles est encore embryonnaire. Toutefois, des investissements en recherche et développement ont été réalisés afin de développer cette filière.
▪ utilisation accrue des résidus de construction	53 000 tma	Atteint. Les producteurs de panneaux ont augmenté la proportion de fibre recyclée et provenant de résidus de construction.
Solutions - industrie des cartons		
▪ augmentation des papiers et cartons récupérés	200 000 tma	Atteint (temporaire). De façon générale, l'industrie des pâtes et papiers a diminué de 259 000 tma sa consommation de sciures et de rabotures (toutes les essences).
▪ utilisation accrue des adjuvants	50 000 tma	

Sources : MRNF; Analyse SECOR Conseil.

- 42 -

Initiatives adoptées par l'industrie (1)

Ressources ligneuses



Initiatives	Implications	Bénéfices	Enjeux
Sources alternatives ➤ Bois recyclé ➤ Fibre agricole ➤ Contenu d'écorces ➤ Ligniculture ➤ Enfouissement ligneux ➤ Bois de feux antérieurs	• Investissements majeurs en équipements spécialisés et en R&D pour développer les procédés de recyclage • Développement de partenariats américains pour avoir accès gratuitement au bois recyclé en provenance des États-Unis • Développement de partenariats avec des agriculteurs	• Maintien de la capacité de production • Certification environnementale augmentant notre compétitivité • Réduction de notre dépendance face aux scieries	• Prix d'achat plus élevés pour certaines matières • Nécessité de traitements avant l'utilisation de la matière
Diversification ➤ Géographique ➤ Partenaire	• Diversification des fournisseurs de fibre • Développement de partenariats dans différentes régions de l'Amérique du Nord (nord-est) pour avoir accès à un marché de fibre plus étendu	• Réduction de notre dépendance face à certains fournisseurs	• Augmentation des coûts de transport dû à l'éloignement géographique
Optimisation ➤ Récupération interne totale ➤ Densité des panneaux ➤ Dimension des panneaux ➤ Lavage de fibre souillée	• Investissements dans l'achat d'équipements à la fine pointe de la technologie pour réduire le gaspillage • Optimisation des recettes de fibre utilisées dans la fabrication d'un panneau • Investissements dans des procédés nous permettant de limiter nos pertes de fibre lors du transport et de la production	• Réduction des coûts de production • Maintien de la capacité de production	• Le financement nécessaire pour l'acquisition d'équipements à la fine pointe est difficile

- 43 -

Initiatives adoptées par l'industrie (2)

Ressources chimiques



Initiatives	Implications	Bénéfices	Enjeux
Intégration verticale - Fabrication de formaldéhyde - Fabrication de résine	- Investissements en R&D pour développer les procédés requis - Partenariats avec certains fournisseurs spécialisés pour faciliter le processus de fabrication	- Réduction des coûts de production - Réduction du lien de dépendance face aux fournisseurs - Plus grande sécurité d'approvisionnement	- Le développement de ces processus demande des investissements majeurs à court terme - Les connaissances internes concernant les processus de création desdits produits sont limitées
Approvisionnement - Diversification - Ententes à long terme - Négociation de groupe - Réseau mondial	- Diversification internationale des fournisseurs - Développement d'une approche de « réduction de coût » avec les fournisseurs - Développement de partenariats à long terme	- Développement d'une sécurité d'approvisionnement propice à l'investissement - Développement de partenariats bénéfiques pour les parties impliquées - Réduction du lien de dépendance face aux fournisseurs	- Difficulté de trouver des fournisseurs à proximité de nos usines - Augmentation des coûts de transport
Optimisation - Recettes chimiques - Technologies avancées	- Révision des procédés chimiques pour optimiser l'utilisation de la résine - Investissements dans l'achat d'équipements de haute performance	- Réduction des coûts de production - Réduction des émissions chimiques dans les produits - Certifications environnementales	Coûts élevés des équipements

- 44 -

Initiatives adoptées par l'industrie (3)

Transport



Initiatives	Implications	Bénéfices	Enjeux
Transport bidirectionnel Fibre et panneaux	- Investissements dans l'achat de logiciels permettant l'optimisation des routes de transport - Négociation de contrats spécifiques avec des compagnies de transport	- Réduction des coûts de transport - Réduction des émissions de CO²	Difficulté de trouver des sites d'approvisionnement à proximité des clients
Optimisation - Type de camion - Chargement	- Négociation avec les compagnies de transport pour ajuster la flotte de camions - Développement de procédés permettant un calcul plus précis des limites de chargements	Réduction des coûts de transport	Lien de dépendance envers les compagnies de transport
Diversification - Nouveaux fournisseurs - Contrats à long terme - Partage du transport	- Développement de partenariats avec différentes compagnies de transport - Négociation de contrat à long terme - Partage du transport avec d'autres entreprises de la région	- Réduction du lien de dépendance face aux compagnies de transport - Réduction des coûts de transport	Difficulté d'obtenir un service constant de la part des compagnies de transport
Transport ferroviaire - Billots et résidus - Panneaux - Méthanol	- Développement de partenariats avec le CN pour l'utilisation des rails - Investissements majeurs pour relier les usines aux chemins de fer	Diversification des modes de transport	- Investissements majeurs requis pour créer la liaison - Monopole régional sur l'exploitation des chemins de fer

- 45 -

Initiatives adoptées par l'industrie (4)

Autres coûts



Initiatives	Implications	Bénéfices	Enjeux
Coûts énergétiques ➢ Capacité énergétique ➢ Perte d'énergie ➢ Eau	• Utilisation des résidus pour produire de la vapeur (chauffage) • Développement de processus limitant les pertes énergétiques • Programme d'économie d'eau	• Diminution des coûts de chauffage • Utilisation environnementale de nos résidus • Réduction de consommation d'eau	
Main-d'œuvre ➢ Taux de roulement ➢ Santé et sécurité ➢ Formation ➢ Partage d'information ➢ Syndicat	• Mise en place d'une politique RH permettant la diminution du taux de roulement et aussi les coûts de formation • Investissements dans la création de programmes de Santé et Sécurité au travail • Conventions collectives signées à long terme	• Réduction des coûts de formation • Augmentation de la productivité grâce à l'expérience de nos employés (mobilisation) • Réduction des accidents de travail créant un climat de travail plus stable et diminuant les frais de CSST	• Changement de culture difficile pour certains employés
Usines ➢ Temps de redémarrage ➢ Arrêt des équipements ➢ Cours à bois	• Développement de plans de redémarrage efficaces • Investissements dans la création de programmes d'entretien pour éviter les pertes liées aux temps d'arrêts • Mise en place de processus de gestion de la cours à bois	• Réduction des coûts d'arrêts et de redémarrage • Augmentation de la productivité grâce à la meilleure gestion de la cours à bois	• Investissements requis pour renouveler les équipements désuets
Amélioration continue ➢ Révision des processus	• Création d'un comité d'amélioration continue	• Augmentation de la productivité de l'usine • Mobilisation du personnel	

- 46 -

Initiatives adoptées par l'industrie (5)

Produits et Vente



Initiatives	Implications	Bénéfices	Enjeux
Nouveaux produits ➢ Panneaux New Green ➢ Plancher ➢ Dimension ➢ Couleur	• Développement d'un nouveau type de panneaux (New Green) • Développement d'un panneau plus léger • Développement du marché des planchers • Élargissement de la gamme de produits et des couleurs disponible	• Augmentation des ventes pour les nouveaux secteurs (planchers) • Augmentation du niveau de satisfaction de la clientèle • Certification environnementale augmentant notre compétitivité	• Coûts de développement en R&D très dispendieux • Difficulté de fournir la demande dû au manque de fibre à prix concurrentiel
Relation client ➢ Approche diversifiée ➢ Partenariat ➢ Formation	• Développement d'une approche spécifique pour chaque groupe de clients • Développement de partenariat à long terme avec certains clients • Programme de formation de notre personnel de vente	• Maintient d'un niveau de vente respectable • Augmentation du niveau de mobilisation du personnel de vente	
Marketing ➢ Publicité directe ➢ Design et architecture	• Développement de campagne publicitaire auprès de notre clientèle cible • Mise sur pied d'une équipe de designers et d'architectes professionnels (client-fournisseur)	• Développement de nouveaux contrats • Meilleure perception de nos produits dans le marché	
Nouveaux Marchés ➢ Ententes commerciales	• Développement d'ententes commerciales avec d'autres producteurs • Développement de partenariats avec de nouveaux distributeurs	• Développement de nouveaux contrats • Augmentation des parts de marché • Diversification de notre gamme de produits	• Augmentation des coûts de transport et de la logistique • Service technique offert à distance

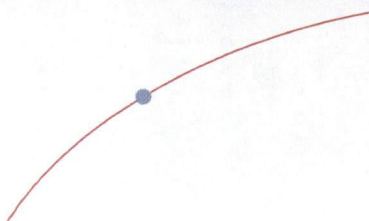
- 47 -

Initiatives adoptées par l'industrie (6)

Rationalisation

Initiatives	Implications	Bénéfices	Enjeux
Migration ➢ Transfert à l'étranger ➢ Acquisition à l'étranger	• Déménagement des activités québécoises vers les États-Unis • Acquisition de compétiteurs aux États-Unis	• Approvisionnement assuré à coût moindre • Réduction des coûts de transport • Libération de fibre pour les autres usines • Rapprochement avec le marché américain et augmentation des parts de marché • Croissance de la propriété intellectuelle de l'entreprise	• Risques financiers importants
Concentration ➢ Concentration Sayabec et USA	• Concentration des activités de mélamine aux États-Unis	• Réduction des coûts de production • Économie d'échelle • Réduction de la masse salariale	
Fermeture ➢ Usine de panneaux ➢ Usines de laminage ➢ Usine d'Imprégnation	• Usines de La Baie (Uniboard) • Lamination foil Val-d'Or (Uniboard) • Lamination mélamine Lac-des-Îles (Uniboard) • Imprégnation papier mélamine Drummondville et Sayabec (Uniboard) • Usine PP Uniboard Ontario • Usine PP Columbia Ontario • Usine PP Fibratex Ontario	• Réduction des coûts de production avec la fermeture d'usines moins performantes	• Diminution importante du chiffre d'affaire • Perte de compétences • Image négative dans les médias

4. Recommandations au gouvernement



L'enjeu primordial pour l'industrie des panneaux de composites est un approvisionnement en fibre sécurisé et à un prix compétitif

Les mesures que nous proposons au gouvernement sont de trois ordres :

1. La gestion de la forêt québécoise et le Livre vert

Dans le cadre des consultations publiques sur le Livre vert et en réponse aux questions posées, nous recommandons au gouvernement :

- i. De préciser la gouvernance des sociétés d'aménagement et des forêts de proximité
 - ◆ *Sous le nouveau régime, nous devons être en mesure de faire valoir nos intérêts*
- ii. D'assurer un accès à la fibre en quantité suffisante, tout en préservant la pérennité de la forêt
 - ◆ *Respect des contrats sous les CAAF et garantis d'approvisionnement pour l'industrie*
- iii. Si un « bureau de mise en marché du bois » était créé, que celui-ci prenne la forme d'un réel libre marché et qu'aucune industrie ne soit favorisée au détriment d'une autre
 - ◆ *Les entreprises consommatrices de fibre doivent pouvoir s'approvisionner à des coûts raisonnables*

À elles seules, ces propositions ne règlent pas nos problèmes d'approvisionnement en fibre ; pour être complète, la solution doit sortir du cadre du Livre vert et adresser la question des subventions à la biomasse forestière

- 50 -

2. Une saine concurrence entre les industries utilisatrices de fibre

Nous recommandons au gouvernement de mettre fin aux distorsions qu'il a introduites dans le marché de la fibre; trois options sont envisageables :

- i. Éliminer les subventions accordées à la biomasse forestière
 - ◆ *Le CPA est conscient que cette option est difficilement réalisable sur le plan politique*
- ii. Offrir les mêmes avantages à tous les utilisateurs de fibre, en subventionnant la fibre directement
 - ◆ *Cette option est difficilement envisageable étant donnés les accords de commerce internationaux et les considérations fiscales*
- iii. Favoriser l'utilisation de résidus de bois blancs à des fins de création de valeur ajoutée, et en interdire la vente aux producteurs de biomasse et de granules
 - ◆ *Assurer une meilleure rentabilité sociale de la fibre*
 - ◆ *Effectuer un contrôle gouvernemental approprié*

Étant donnés les considérations politiques et fiscales, ainsi que les accords commerciaux, l'option (iii) serait la plus envisageable

3. Augmenter l'offre de fibre recyclée

Nous recommandons au gouvernement d'adapter la réglementation afin de :

- i. Favoriser la valorisation des produits conjoints issus de la transformation du bois plutôt que leur enfouissement

- 51 -

1- La gestion de la forêt québécoise



- Alors qu'il a bien servi le Québec à une certaine époque, le modèle forestier québécois s'est avéré au cours des dernières années coûteux et inefficace du point de vue économique
- Sous ce régime, qui a pour fondement le lien CAAF - usine, les considérations locales ont éclipsé la recherche d'économies d'échelles et la maximisation des retombées économiques sur l'ensemble du territoire
- Cette façon de faire a nui au développement économique de nos régions
- Nous appuyons le gouvernement dans sa démarche de décentralisation et de responsabilisation du milieu. Or, nous sommes inquiets que la réforme proposée n'entraîne les mêmes conséquences que le système des CAAF
 - Les préoccupations d'une MRC ou d'une région pourraient-elles reléguer au second plan les besoins d'une usine voisine mais située à l'extérieur de la région ?
 - Cette façon de procéder est-elle optimale pour le Québec ?
- Notre industrie est aussi préoccupée par le coût de gestion d'une telle décentralisation, puisque nos membres s'approvisionnent dans toutes les régions du Québec et devront assurer une présence sur plusieurs comités

- 52 -

1.1 - La gestion des forêts québécoises

Préciser les systèmes de gouvernance



- Le CPA est préoccupé par la gouvernance des sociétés d'aménagement et des forêts de proximité et recommande au gouvernement de préciser les règles de gouvernance de ces entités, en prenant en considération les points suivants :
 - Il est essentiel que les membres de l'industrie aient une représentation plus forte au sein des conseils d'administration des sociétés d'aménagement
 - ◆ *L'industrie des panneaux doit avoir sa propre voix, puisque les priorités qu'elle défend lui sont propres*
 - Les conseils d'administrations de ces sociétés devraient être constitués d'entreprises clientes de la région et non seulement d'entreprises productrices
 - ◆ *Certains membres du CPA s'approvisionnent dans des régions où ils n'ont pas d'usines ; ils doivent s'assurer qu'ils conserveront ces accès et qu'ils pourront faire valoir leurs intérêts*
 - Le gouvernement est par ailleurs muet quant au processus de gestion et d'allocation des ressources ligneuses des forêts de proximité
 - ◆ *Le contrôle sera-t-il entièrement dévolu aux MRC, municipalités ou communautés autochtones ?*
 - ◆ *Le cas échéant, une municipalité pourra-t-elle choisir de privilégier la création d'une industrie de la biomasse sur son territoire plutôt que d'alimenter une usine de panneaux située dans une municipalité voisine ?*

- 53 -

- **Les changements proposés ne doivent pas entraîner de distorsions sur le marché de la fibre**
 - Les contrats entre les membres du CPA et les détenteurs actuels de CAAF doivent être automatiquement reconduits sous les nouvelles garanties d'approvisionnement et ce, jusqu'à l'échéance desdits contrats
 - Toutes les entreprises de première transformation, incluant l'industrie des panneaux de composites, doivent pouvoir accéder aux des garanties d'approvisionnement afin de limiter le lien de dépendance avec les scieries (similaire au droit de garantie de suppléance actuel)
 - Le gouvernement devrait préciser comment les intérêts économiques des différentes industries seront pris en compte dans la délimitation des différentes zones forestières

- **Il est toutefois essentiel que cet accès à la fibre ne compromette pas la pérennité des forêts québécoises**
 - En ce sens, le CPA appuie l'initiative du gouvernement d'adopter une stratégie d'aménagement durable des forêts

- **Si un « bureau de mise en marché du bois » était créé, nous recommandons au gouvernement que celui-ci prenne la forme d'un réel libre marché et qu'aucune industrie ne soit favorisée au détriment d'une autre**

- **Les entreprises consommatrices de fibre doivent avoir accès à la ressource au prix réel du marché ; ainsi, nous recommandons :**
 - Que le bois soit segmenté sous plusieurs critères, notamment la qualité, l'essence et l'usage final
 - Qu'aucun prix plancher du bois ne soit être fixé
 - Qu'un volume suffisant de bois soit disponible sur le marché, afin d'éviter une hausse du prix fondée sur une offre limitée
 - ◆ *Ce volume devrait permettre d'établir un prix reflétant les conditions du marché dans son ensemble, tout en préservant la pérennité des forêts québécoises*
 - Que les entreprises soient en mesure de soumissionner sur plusieurs années, afin de sécuriser leurs approvisionnements en fibre
 - ◆ *Cette incertitude est un frein majeur à l'investissement*

- **Finalement, le gouvernement ne doit pas subventionner une industrie au détriment d'une autre**

2.1- Assurer une saine concurrence entre les industries utilisatrices de fibre

Éliminer les subventions accordées à la biomasse forestière



- Une première option consiste à mettre fin aux différents programmes de subvention de la biomasse forestière
- Toutefois, cette solution ne serait que partielle et temporaire
 - Partielle : l'exportation de granules et de bûches continuerait de bénéficier d'avantages liés au marché européen du carbone
 - Temporaire : un marché du carbone canadien et/ou en américain introduirait tôt ou tard de nouvelles subventions indirectes
- Le CPA est favorable à un soutien gouvernemental spécifique à l'industrie de la bioénergie, en autant que cette aide ne nuise pas à une autre industrie
 - La production de biomasse à partir de résidus forestiers n'ayant actuellement aucune autre utilité pourrait continuer d'être subventionnée
 - Le CPA est sensible aux changements climatiques, et est conscient de l'importance pour le gouvernement de soutenir des initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre
 - ◆ Rappelons que la séquestration du carbone dans les panneaux est bénéfique pour l'environnement
- Finalement, le CPA est conscient que cette option est difficilement réalisable sur le plan politique, le développement de la filière bioénergétique étant une priorité clairement énoncée par le gouvernement dans ses diverses stratégies

- 56 -

2.2- Assurer une saine concurrence entre les industries utilisatrices de fibre

Offrir les mêmes avantages à tous les utilisateurs de fibre



- À défaut de révoquer les subventions à la biomasse forestière, le CPA recommande que les gouvernements offrent les mêmes avantages à tous les utilisateurs de la fibre
- Il s'agirait alors de subventionner directement la fibre, plutôt que le capital ou la production d'énergie
- Cette option est efficace du point de vue économique, puisqu'elle n'entraîne pas de distorsion au niveau de l'approvisionnement en fibre : les règles du jeu deviennent les mêmes pour tous
- Toutefois, cette mesure est difficilement envisageable, puisqu'elle irait à l'encontre des accords de commerce international, et pourrait mener à des représailles américaines
 - Considérant l'historique des relations canado-américaines dans le conflit du bois d'œuvre, il serait étonnant que Québec emprunte cette voie
- Cette mesure serait aussi très coûteuse fiscalement
- Finalement, cette option ne règle en rien les enjeux liés à un éventuel marché du carbone

- 57 -

Réglementer l'usage de la fibre



- **Nous recommandons au gouvernement de favoriser l'utilisation des résidus de bois blancs (copeaux, sciure, planure) à des fins de création de valeur ajoutée, et en interdire la vente aux producteurs de biomasse et de granules**
 - D'autres sources de fibre pourraient être mises à leur disposition : déchets de coupe en forêt, matériel recyclé, fibres agricoles, etc.
- **Cette solution permettrait une meilleure rentabilité sociale de la fibre : l'industrie des panneaux de composites crée plus d'emplois par tma que l'industrie énergétique et séquestre les GES sur leur durée de vie utile**
- **Elle permettrait en outre au gouvernement de continuer d'offrir des subventions à l'industrie bioénergétique, sans risquer de compromettre l'avenir de l'industrie des panneaux de composites**
- **Québec a reconnu le bien fondé des préoccupations de l'industrie des panneaux de composites lorsqu'il a exclu les sciures et les rabotures du Programme de réduction de consommation de mazout lourd**
- **Par ailleurs, les programmes de subventions d'Ottawa et d'Hydro-Québec ne comportent pas de telles exclusions**
- **Si cette solution était retenue, il est essentiel qu'un contrôle gouvernemental approprié soit effectué – i.e., inspections et amendes en cas de faute**
 - Actuellement, rien ne garantit qu'une fois l'équipement acheté et la subvention reçue, la sciure et la raboture ne soient utilisés pour produire de l'énergie

Favoriser la valorisation du bois recyclé



- **Nous recommandons au gouvernement de favoriser la valorisation du bois recyclé (démolition / construction) plutôt que de le laisser enfoui**
 - Le MRNF et le MDDEP devraient développer une stratégie commune à cet égard
- **Actuellement, il est moins coûteux d'enfouir ce type de bois que de le recycler**
 - Coût variant entre 25 \$ et 35 \$ la tonne pour enfouir ce bois
 - Ainsi, dans le monde du recyclage, on estime à près d'un demi million de tonne le bois qui est enfoui annuellement au Québec
- **Québec gagnerait à se baser sur certains modèles américains (Massachusetts, New-Hampshire), où il est interdit d'enfouir des déchets de bois, et où le coût pour se départir d'une tonne de résidus est d'environ 100 \$**
 - En Europe, les coûts sont de 400 à 500 \$ la tonne, et la politique est de zéro enfouissement
- **À un tel prix, il devient alors économiquement rentable de recycler la fibre, et une véritable industrie du recyclage de fibre s'est développée aux États-Unis**
 - Les membres du CPA s'approvisionnent en fibre recyclée aux États-Unis, plutôt qu'au Québec

Réponse de l'Association des fabricants de panneaux de composites au Livre vert

Présentation à la Commission de l'économie et du travail



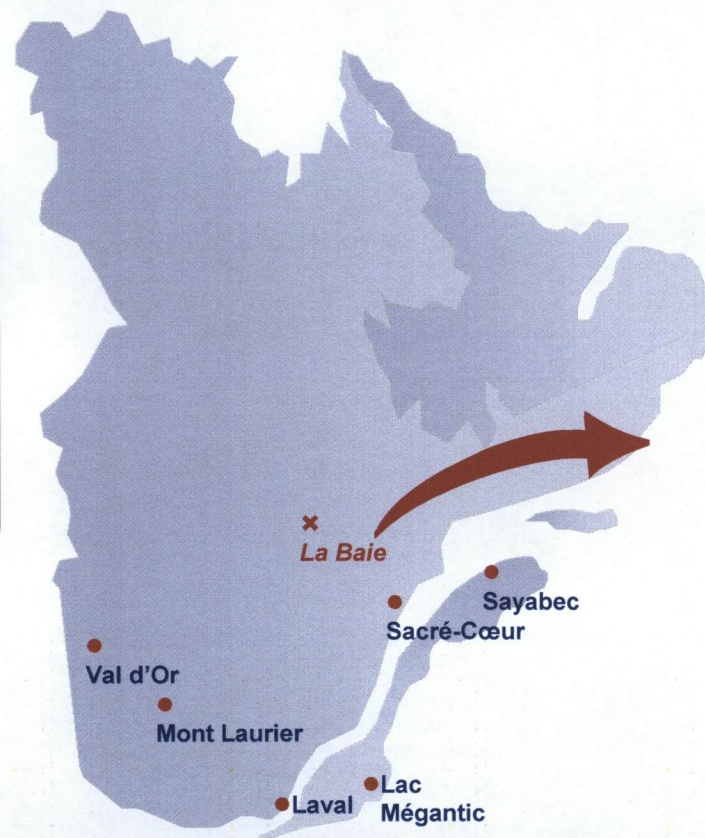
Association des fabricants
de panneaux de composites (CPA)[®]

29 octobre 2008

- Des usines présentes dans six régions du Québec, principalement dans de petites communautés du nord et de l'est de la province
- Les usines québécoises sont réputées les plus modernes en Amérique du Nord

Quelques retombées

- 1 700 emplois directs
- 60 M\$ de masse salariale
- Des millions de dollars en taxes provinciales et municipales

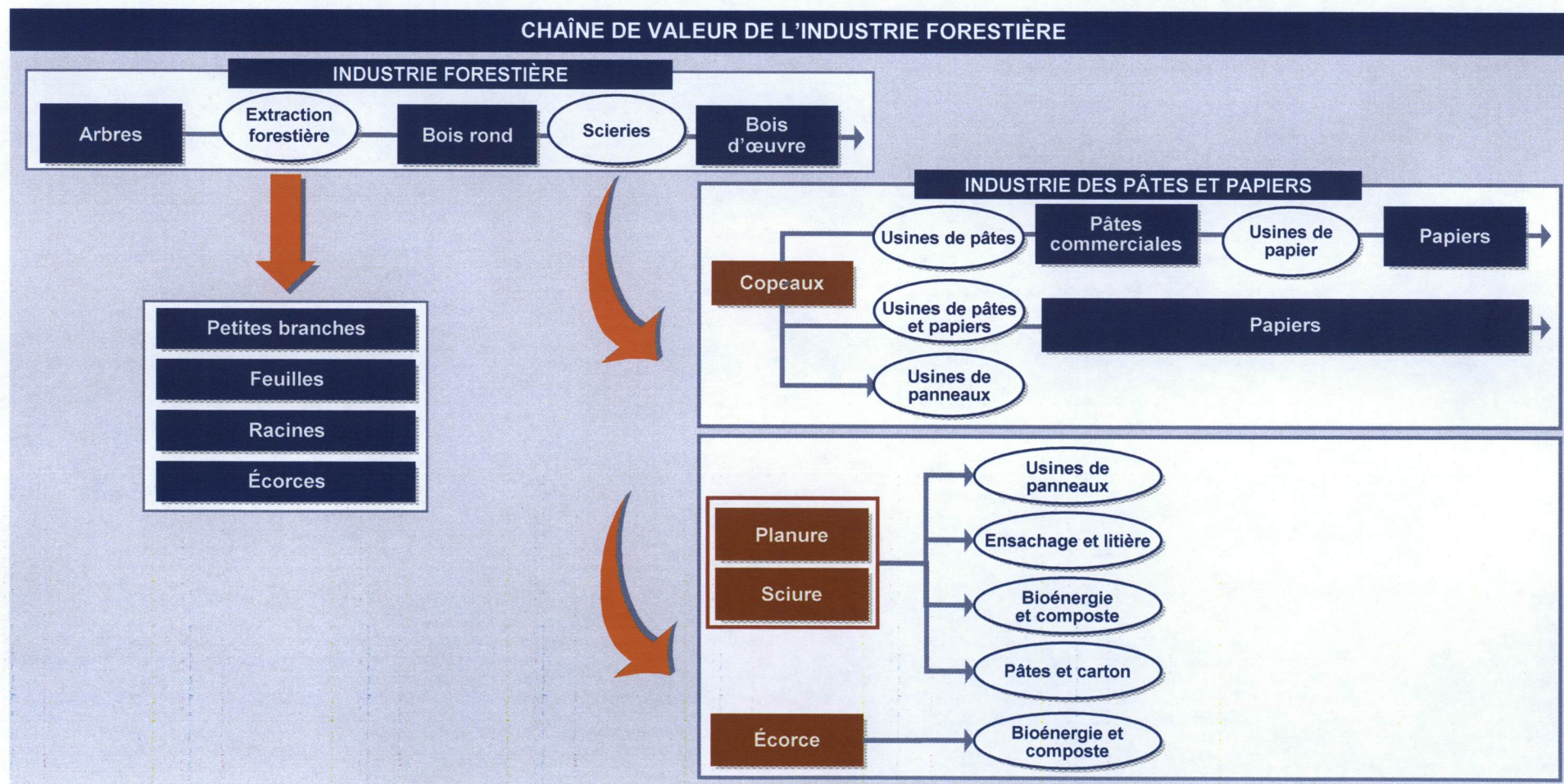


La Baie

- Les pressions macro-économiques, la baisse de disponibilité des matières ligneuses et la hausse du prix de la fibre, ont provoqué la fermeture de l'usine en janvier 2008
- 106 travailleurs ont perdu leur emploi
- L'usine est relocalisée aux USA

Avec 14 % de la production nord-américaine, le Québec est le deuxième producteur de panneaux de composites

- L'industrie des panneaux de composites est tributaire de la situation économique des scieries
- La fibre, dont la disponibilité est reliée au marché du bois d'œuvre, représente environ 30 % des coûts de fabrication des panneaux

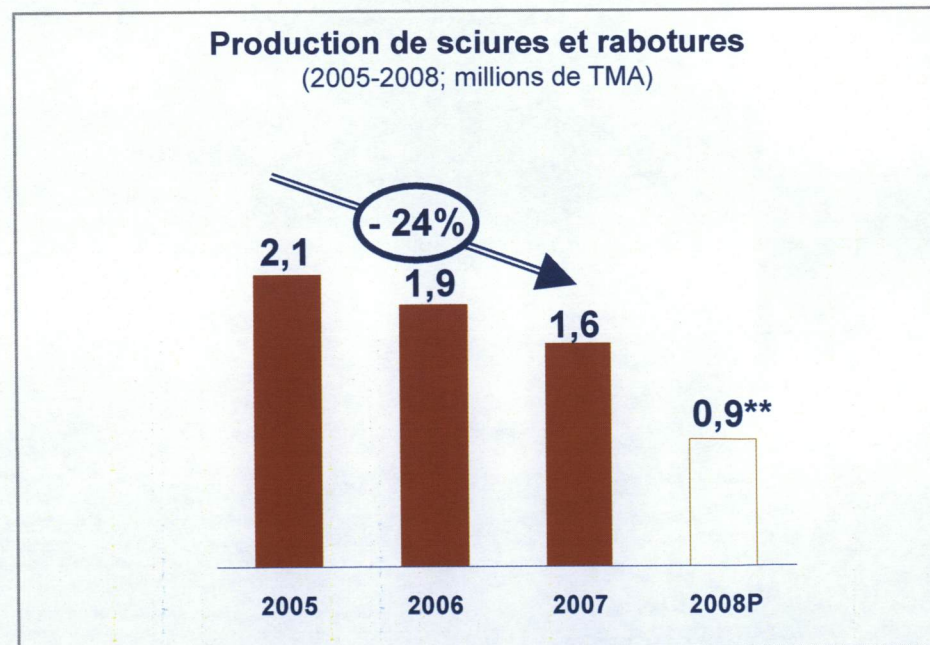
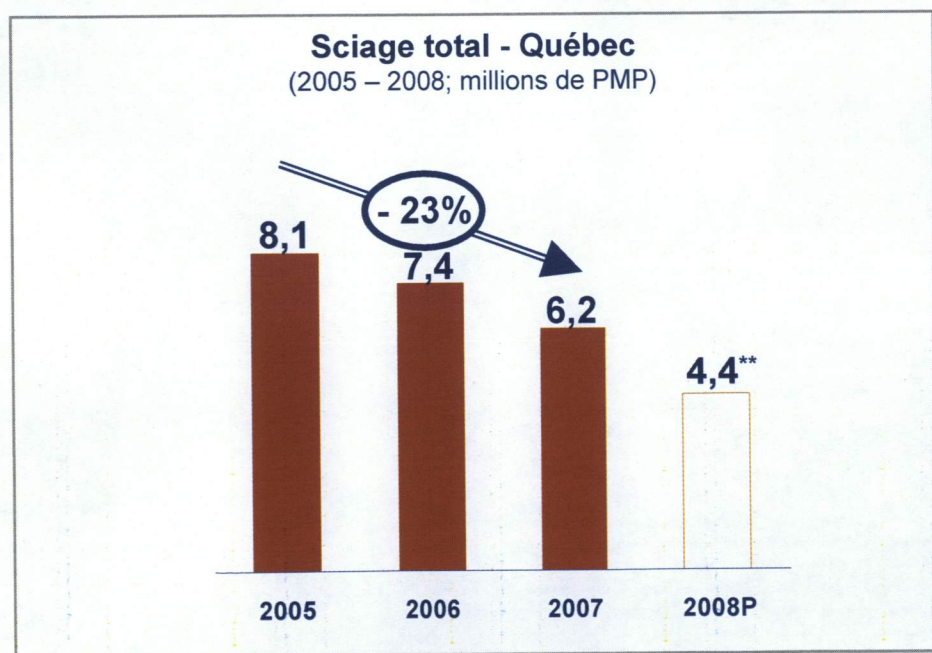


Rationalisation des scieries

Baisse majeure de l'offre de fibre



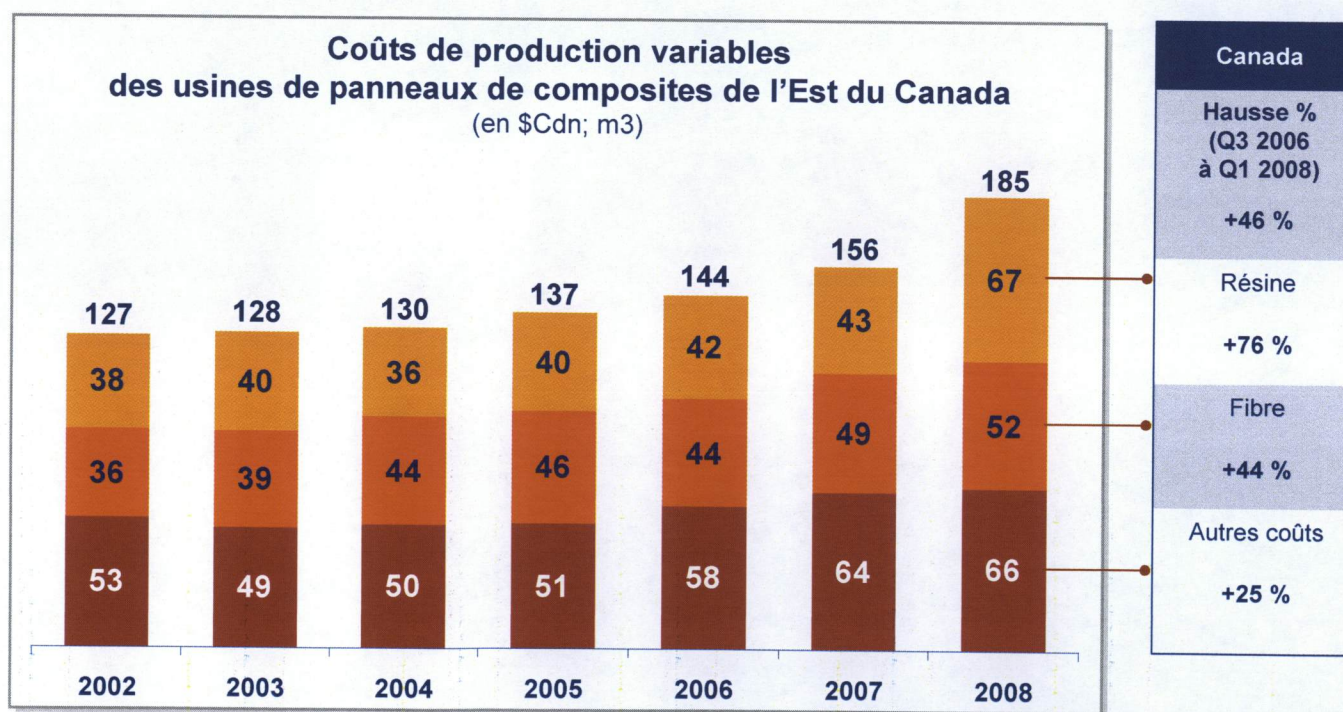
- Réduction de 23 % du sciage sur la période 2005-2007 (-46 % sur la période 2005-2008 selon le CIFQ)
 - Les conditions de marché ont amené la fermeture d'environ 200 scieries au Québec depuis 2005*
 - Ralentissement des capacités de production restantes
- La fibre étant un produit conjoint issu des scieries, la production a décliné de 24 % entre 2005 et 2007 (-57 % 2005-2008 selon le CIFQ)
 - L'efficacité des scieries restantes diminue d'autant plus la matière résiduelle disponible



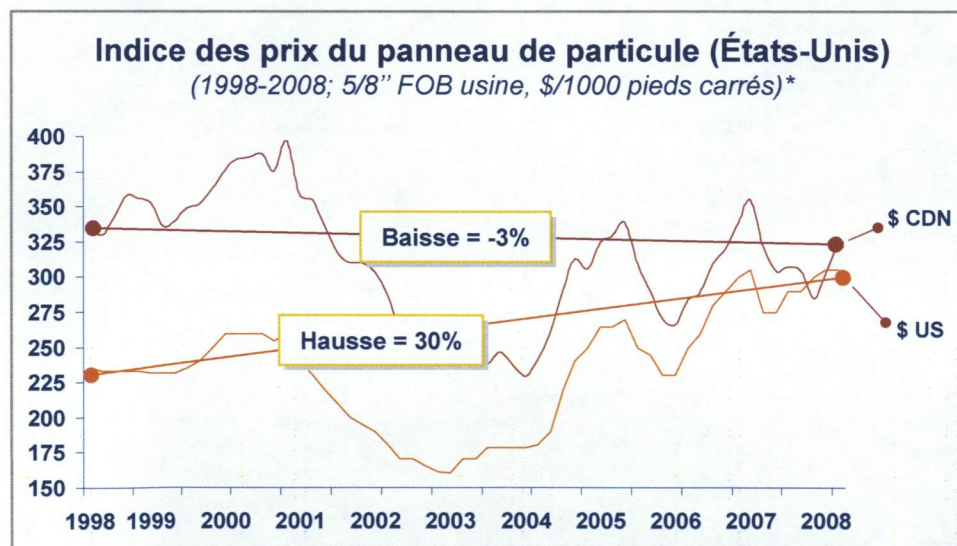
Sources : Registre Forestier, DED, DDIPF, MRNF, CIFQ

* Certaines fermetures sont temporaires
** Les données de 2008 sont des estimations du CIFQ

- **Hausse fulgurante des coûts de production dans l'est du Canada depuis 2002 (+46 %)**
 - Le prix de la résine a augmenté de 76 % et celui de la fibre de 44 %
 - La hausse du prix de la fibre aux États-Unis a été beaucoup plus faible (10 %)*
- **Le prix de la fibre au Québec a subi une hausse encore plus importante**
 - Cette hausse découle en partie de la baisse de l'offre de fibre, mais également de la demande provenant de l'industrie de l'énergie produite à partir de biomasse forestière



- **Avant la chute récente du dollar canadien, l'augmentation des prix de nos produits aux États-Unis a été complètement annulée par la force du dollar canadien**
 - Les producteurs québécois de panneaux subissent une hausse de 51 % de leurs coûts de production et une baisse de 3% de leurs prix de vente
 - Tandis que le prix de vente en dollar américain a augmenté de 30% sur la même période
- **Depuis la remontée récente du dollar, nos ventes sont maintenant freinées par la crise du logement**



- Les mesures mises de l'avant au cours des 3 dernières années visent à stimuler la production de bioénergie par des crédits à la production et des subventions qui réduisent le coût du capital
- Même si certaines mesures excluent spécifiquement l'énergie produit par combustion de sciures et rabotures, aucune garantie d'application n'existe

Subventions gouvernementales à l'industrie de la bioénergie

	Crédits à la production	Subvention du capital
Québec	Différentiel entre le prix de vente d'électricité et le prix d'achat d'électricité à Hydro-Québec ▪ Vente à Hydro-Québec à ~ 7-9 cents le kWh (estimation SECOR) ; achat au tarif L (~ 4,2-4,6 cents le kWh) ▪ Septembre 2008 : un appel d'offre pour un bloc de 125 MWh d'énergie produite à partir de nouvelles installations de cogénération à la biomasse est autorisé par Québec	Programme de réduction de consommation de mazout lourd –volet conversion vers la biomasse forestière résiduelle (Agence de l'efficacité énergétique; 2008) ▪ Aide financière directe, pour l'achat, la modernisation et le remplacement d'équipements ▪ Exclu les sciures, les rabotures et les écorces
Canada	Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable ▪ Subvention 1¢ / kwh, sur 10 ans	Amortissement accéléré au taux de 50 % (budget 2005), pour le matériel de production d'énergie efficiente et renouvelable

Sources : Ministère des finances du Québec, Gouvernement du Canada, Hydro-Québec, MRNF, Analyses SECOR Conseil

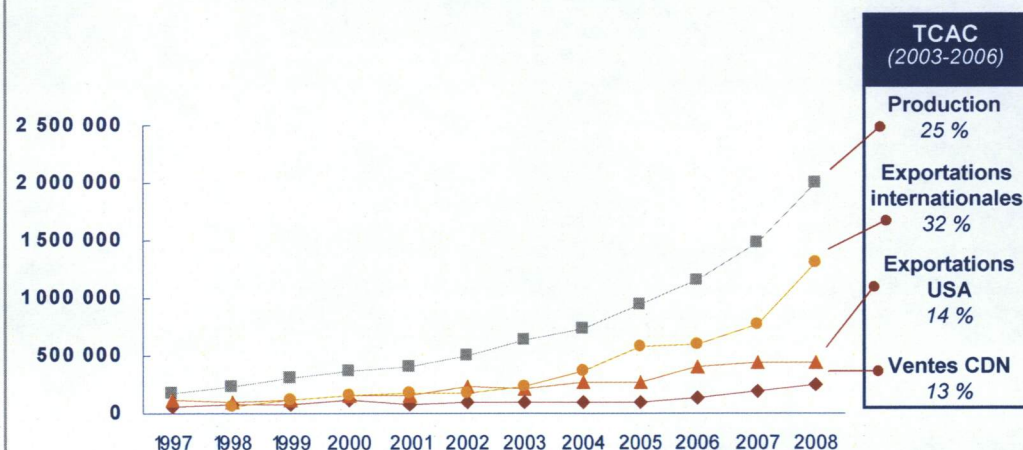
**La bioénergie sera davantage subventionnée lorsque
le marché canadien du carbone sera pleinement opérationnels**

- Selon le Canadian Wood Pellet Industry, la production canadienne de granules a crû à un taux annuel de 25 % entre 1997 et 2008

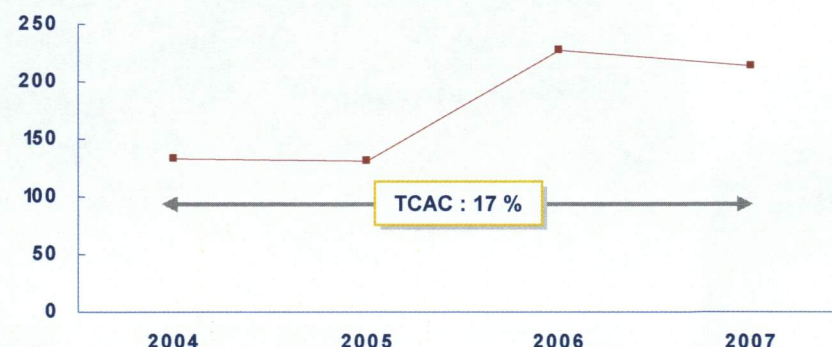
- Cette demande est notamment stimulée par la forte croissance du marché européen, où un marché du carbone est pleinement opérationnel

- Conséquemment, la consommation de sciures et de rabotures par cette industrie a crû à un taux de 17 % entre 2004 et 2007, exerçant des pressions importantes sur la disponibilité de la ressource

Production de granules - Canada
(tonne; 1997-2008)



Demande de sciures et rabotures pour la production de granules et de bûches – Québec
(en milliers de tma; 2004 – 2007)



Sources : Statistique Canada, MRNF, Canadian Wood Pellet Industry, Analyses SECOR Conseil

Or, la production de granule, qui consiste en la compression de produits conjoints de la transformation du bois, déchets municipaux et céréales, crée peu de valeur ajoutée

Mesures adoptées par Québec et par l'industrie



Tant le gouvernement du Québec que les industriels sont à la recherche de solutions pour palier à la rareté de la fibre

- **Le gouvernement reconnaît les difficultés d'approvisionnement des industries des panneaux et du carton, et publie en juin 2005 le document « Pistes ayant pour but d'atténuer la diminution des volumes de sciures et de rabotures »**
 - Huit solutions devant permettre de dégager 835 000 tma de fibre, afin de palier à une diminution anticipée de production de fibre de 260 000 tma
 - Six des mesures proposées sont hors du contrôle de l'industrie des panneaux de composites
- **Or, trois ans après la publication de ce document, la production de fibre a chuté de plus du double, et les solutions proposées n'ont pas permis de dégager les volumes escomptés**
- **De plus, ce qui a pu être dégagé d'un côté a été repris de l'autre**
 - le gouvernement continue d'émettre des permis de transformation du bois, principalement des usines de granules et de bûches compressées
- **L'industrie a mis en place un certain nombre de mesures visant à limiter la perte de rentabilité causée par l'augmentation du prix de la fibre et à diminuer le lien de dépendance envers ses fournisseurs**
- **Malgré les efforts déployés par Québec et l'industrie, la situation demeure très critique et le gouvernement doit agir**
 - Les initiatives mises en place ne suffiront pas à compenser pour les subventions accordées à la production d'énergie à partir de biomasse forestière

1. La gestion de la forêt québécoise et le Livre vert

- i. **Préciser la gouvernance des sociétés d'aménagement et des forêts de proximité**
 - Sous le nouveau régime, nous devons être en mesure de faire valoir nos intérêts
- ii. **Assurer un accès à la fibre en quantité suffisante, tout en préservant la pérennité de la forêt**
 - Respect des contrats sous les CAAF et garantis d'approvisionnement pour l'industrie
- iii. **Si un « bureau de mise en marché du bois » était créé, que celui-ci prenne la forme d'un réel libre marché et qu'aucune industrie ne soit favorisée au détriment d'une autre**
 - Les entreprises consommatrices de fibre doivent pouvoir s'approvisionner à des coûts raisonnables

2. Une saine concurrence entre les industries utilisatrices de fibre

- i. **Éliminer les subventions accordées à la production d'énergie à partir de biomasse forestière**
 - Le CPA est conscient que cette option est difficilement réalisable sur le plan politique
- ii. **Offrir les mêmes avantages à tous les utilisateurs de fibre, en subventionnant la fibre directement**
 - Cette option est difficilement envisageable étant donnés les accords de commerce internationaux
- iii. **Favoriser l'utilisation de résidus de bois blancs à des fins de création de valeur ajoutée, et en interdire la vente aux producteurs d'énergie produite à partir de biomasse et de granules**
 - Assurer une meilleure rentabilité sociale de la fibre
 - Effectuer un contrôle gouvernemental approprié

3. Augmenter l'offre de fibre recyclée

- i. **Adapter la réglementation afin de favoriser la valorisation des produits conjoints issus de la transformation du bois plutôt que leur enfouissement**